

A

CAMBRAI

L

S



TIGER

MEET

F

H

103

1F

n° 40

# LES ROULEURS DU CAMBRESIS

Déménagements

TEL. : 81-35 64

PAR ROUTE



ET



PAR FER



13, RUE DES CLEFS - CAMBRAI

Où allons nous  
danser ce soir?...

L'Kacienda ou  
au St. Michel

Très bonne ambiance



CAMBRAI - 6, place de la Gare Tel 81.24.94

de la cave au grenier



je m'équipe  
en  
confiance

# A LA CAVE

CAMBRAI

# MAISON

MEILLEURES MARQUES

# MODERNE

MEILLEUR MARCHÉ

Radio  
Télévisio. 1  
Haute.fidelité  
Electro.ménager

## BORÉAL

## THOMSON DUCRETET

rue des clés - CAMBRAI

# FLASH 103

# 40

## SOMMAIRE

LE MOT DU COLONEL		
FLASH BASE		3
L'EQUIPE		13
TIGER, TIGER, TIGER MEET		15
TIGER MEET, ALTITUDE 0		25
LU POUR VOUS	René ABAUTRET	26
CINE-FLASH	J.M JACKSON-LANG	28
FLASH SELECTION	Oidier BARIL	30
THE NEWS MSP TRIBUNE	J.J SCRIBAN	31
MOTS CROISES	"	36
CHAMPIONNAT CYNOPHILE	"	37
LES PROPOS DE LA BALANCE	J.M DESCAMPS	41
LE VER LUISANT	Michel LAMY	46

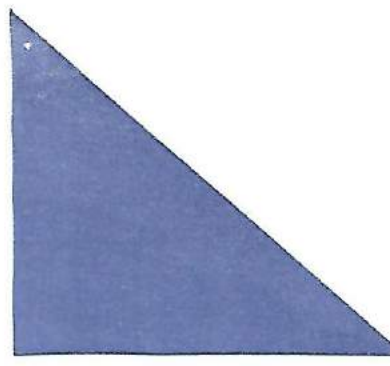
**"FLASH 103" GAZETTE DE LA B.A.103**  
ABONNEMENT ANNUEL (6numeros): 6F ; DE SOUTIEN : 10F  
C.C.P. 392.69 LILLE - FOYER DU SOLDAT DE LA B.A.103  
PHOTOS SERVICE PHOTO B A 103 IMPRIMERIE OFFSET B.A.103

## *Le mot du Colonel*

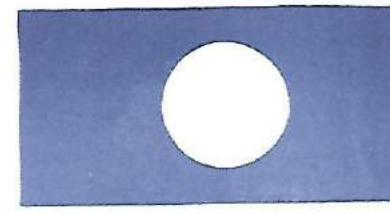
Le premier semestre de cette année 1972 a été riche en événements : inspections, évaluations, manoeuvres et ... Tiger Meet. La Base a ainsi été examinée sous toutes les coutures, dans toutes ses activités et jugée par des autorités très diverses aussi bien françaises qu'étrangères. Grâce à l'effort de tous, sa réputation d'efficacité et d'hospitalité s'est maintenue au haut niveau qui a toujours été le sien.

Néanmoins tout n'est pas parfait ; des améliorations sont possibles dans beaucoup de domaines. C'est dire que nos efforts ne doivent pas se relâcher et que les vacances, certes méritées, doivent permettre à chacun de refaire ses forces physiques et morales afin que soit remplie encore mieux, au retour, l'importante mission qui nous est confiée.

**BASE**



**B  
A  
S  
E**



## Coupe Régionale de Défense des Bases 72 (Reserves)

La Base aérienne 103 a été chargée, cette année, d'organiser les 15 et 16 Avril la "COUPE REGIONALE DE DEFENSE DES BASES", du personnel de réserve.

- 65 réservistes avaient été sélectionnés pour participer à ce championnat. Ils venaient de toutes les bases et "Centres Air de Perfectionnement et d'Instruction pour les Réserves" (CAPIR) de la 2<sup>e</sup> Région aérienne (CAMBRAI, LILLE, DOULLENS, AMIENS, LE BOURGET, CREIL, VILLACOUBLAY, AVORD, TOURS et ORLEANS).

Le samedi 15, dans la matinée, ils prenaient le départ d'une course d'orientation, longue de 15 km et se déroulant entièrement en forêt de MORMAL (dans l'Avesnois). Les concurrents qui devaient joindre plusieurs balises



dissimulées dans la forêt, n'avaient pour se diriger qu'une carte muette et une boussole. Ils devaient non seulement surmonter : les obstacles de parcours (fossés, ronces, marais), mais encore affronter le grêle, le vent, la pluie et le froid. Le lendemain, c'était leurs talents de tireur qu'ils devaient montrer. Au stand de garnison de CAMBRAI, chaque participant effectua un tir de précision sur une silhouette fixe, placée à 50m, et un tir de vitesse à la même distance sur une cible pivotante faisant 4 apparitions de 3 secondes. Les armes choisies étaient des pistolets mitrailleurs MAT 49 et les chargeurs contenaient à chaque fois 20 cartouches.

A la fin des épreuves, le jury se réunit pour comptabiliser les résultats. Il était présidé par :

- le Colonel DECHELETTE, commandant la Base aérienne 103.

et était composé du :

- Lieutenant-Colonel de réserve DEROIDE,

- du Cne ABAUTRET,

- des Lieutenants : LEFRANC  
JACQUEMIN  
RETAUX

Les résultats furent les suivants :

Parcours d'orientation	2 TIRS (Vitesse + précision)	COMBINE (Coupe de défense des Bases)
1° C.A.P.I.R. de CAMBRAI	1° C.A.P.I.R. de Villacoublay	1° C.A.P.I.R. de Cambrai
2° C.A.P.I.R. du BOURGET	2° C.A.P.I.R. de TOURS	2° C.A.P.I.R. du Bourget
3° C.A.P.I.R. d'AMIENS	3° B.A. 103 de CAMBRAI	3° C.A.P.I.R. d'Amiens

La supériorité de l'équipe du C.A.P.I.R. de CAMBRAI fut très remarquée, et sa victoire récompense une année d'entraînement intensif.

Elle était composée :

- du Lieutenant	KREUTZ Michel	d'Avion
- du Lieutenant	LEMMENS Gérard	d'Arras
- de l'Adjudant	PIPART René	de Cagnoncles
- du S/C	NOUREUX Gilbert	de Cambrai
- du S/C	QUATRELIVRE Gilbert	de Bapaume

Lors du repas de corps qui clôtura cette manifestation, le Colonel DECHELETTE remit la coupe à l'équipe triomphatrice et en félicita vivement les membres qui sont maintenant sélectionnés pour le rassemblement des réserves qui se déroulera à STRASBOURG le 12 Mai prochain.



## Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Une cérémonie des Couleurs s'est déroulée en début de matinée sur la Base aérienne 103 "René Mouchotte" pour commémorer l'appel que le Général DE GAULLE lança de LONDRES le 18 Juin 1940.

Le Colonel DECHELETTE, Commandant la Base d'Épinoix passa en revue les troupes qui rendaient les honneurs, accompagné du Lieutenant-Colonel BONNET, Commandant en second.

Le Capitaine ABAUTRET lut le texte du message adressé aux Français le 18 Juin 1940 par le Général DE GAULLE. Cette lecture fut suivie du lever des couleurs.

18 mai

## L'O.R.T.F à la B.A.103

Le 18 Mai, une équipe de techniciens et de journalistes de la station régionale de l'ORTF de LILLE, parmi lesquels on remarquait M. MULLET, chef du service d'information a effectué un reportage à la Base aérienne 103 de Cambrai-Epinoy.

Lors de cette émission radio diffusée en direct sur les ondes de Nord Picardie, le Colonel DECHELETTE, commandant la Base Aérienne 103, rappelait le rôle de la Base dans le système de défense aérienne du territoire. Le commandant BRUN, Médecin chef, expliqua quelles étaient les qualités physiques, psychiques et intellectuelles qu'avaient posséder les pilotes de chasse.

Le Commandant ARRAULT, Commandant de l'Escadron de Bombardement exposa la mission des forces aériennes stratégiques, et le Capitaine FLOCH parla avec ferveur de la vie des pilotes et de leur métier passionnant.

Pendant ce temps, M. François PAOLI, journaliste bien connu des téléspectateurs nordistes, volait à bord d'un MIRAGE IIIB et passait le mur du son au-dessus de la Manche, confiant en direct ses impressions aux auditeurs.

Un reportage télévisé sur la Base aérienne 103 a également été réalisé et fut diffusé sur le petit écran au cours des actualités régionales.



## L'I.T.A.A

11 avril

Le Général de Corps Aérien SOULA, inspecteur technique de l'Armée de l'Air, accompagné d'officiers et sous-officiers de l'I.T.A.A. s'est rendu le 11 Avril sur la Base Aérienne de CAMBRAI-EPINOY. Le Général SOULA fut accueilli à sa descente d'avion par le Colonel PARROUTEL directeur technique de la 2<sup>e</sup> R.A., et le Colonel PIPROT directeur technique du CAFDA, le Colonel DECHELETTE commandant la Base, le Lieutenant-Colonel BONNET commandant en second, le Lieutenant-Colonel SAMOYAUULT chef des moyens techniques.

Après avoir passé en revue les troupes qui lui rendaient les honneurs, le Général inspecteur technique s'est rendu à la 12<sup>e</sup> E.C. où il entendit deux exposés : l'un du Colonel DECHELETTE sur l'organisation de la Base aérienne 103, l'autre du Lieutenant-Colonel SAMOYAUULT sur les Moyens Techniques.

Le Général SOULA inspecta ensuite les diverses unités techniques de la Base.





26 mai

## Départ à la retraite



Mademoiselle Marie Thérèse GUELLO, S.P.M.F.A.A. de 4ème Catégorie prend sa retraite ..

Il y a des séparations qui font pleurer de tristesse. Mais, il y a des séparations qui font aussi sourire de fierté, parce qu'elles donnent l'occasion de dire publiquement les raisons d'une telle fierté...

Et c'est ainsi pour le départ de Mademoiselle Marie-Thérèse GUELLO, SPMFAA de 4ème catégorie, qui s'en va, emportant avec elle une carrière que beaucoup d'hommes envieraient et dont elle évitait de parler, par modestie qu'on en juge :

- un peu moins de 20 ans de services dans l'Armée,
- un peu plus de 16 ans de service dans l'Armée de l'Air,
- des affectations multiples et variées et de nombreux stages :
  - stage précolonial, stage à l'ex-ministère des Etats associés,
  - stage à Evreux,
  - séjours en Indochine, en Algérie, au Bourget, à Paris, en Allemagne ,et même à ... Cambrai,
- des décorations et des citations qui valent des étoiles :
  - médaille militaire,
  - médaille coloniale, avec agrafe E.O.
  - médaille commémorative pour campagne en Indochine,
  - médaille commémorative des O.S.M.O. avec agrafe Algérie,
  - Croix de la Valeur Militaire avec étoile de Bronze,
  - diplôme de la Reconnaissance de la Nation,
  - une citation à l'Ordre de la Brigade Aérienne,
  - un témoignage de satisfaction à l'Ordre de la Division Aérienne et,aussi .. son sourire, perpétuellement accroché au bord des lèvres, comme une roselette ...

C'était donc un grand honneur de compter Mademoiselle GUELLO parmi les personnels des Moyens d'Administration 30/103.

Aujourd'hui, elle quitte l'Armée de l'Air, le coeur en bandoulière et le sourire, pour une fois, moins lumineux. Parce que, pour elle, l'Armée de l'Air, c'est toute sa jeunesse, c'est toute son expérience de la vie, c'est toute sa vie .... Et on n'abandonne pas, sans chagrin, de longues années de dévouement, de joies, de déceptions et de succès mêlés... Mais que Mademoiselle GUELLO se console vite :

Lorsqu'il lui arrivera de se retourner, pour regarder derrière elle, alors elle découvrira que la suivent, pour toujours, de fervents souvenirs tissés de toutes les amitiés, les sympathies, les affectations et les admirations, et de-ci-delà - des nombreuses tendresses, que la qualité de son coeur lui a méritées.

Au revoir, Mademoiselle GUELLO !

\*\*\*

4 juin

## Journée de Contacts Active-Réserve

Dimanche 4 juin, l'animation était grande sur la base aérienne 103 à l'occasion de la journée Active-Réserve.

Cette manifestation annuelle permet aux réservistes de retrouver leurs camarades d'active, d'évoquer avec eux des souvenirs communs et de se tenir au courant des événements récents.

Ce jour là, près de 300 militaires de la région Nord, et même de BELGIQUE et de HOLLANDE étaient rassemblés sur la base d'EPI-NOY décidés à passer ensemble une journée agréable



A l'issue de la messe célébrée par l'abbé DOGIMONT dans la chapelle de la base, le Colonel DECHELETTE, commandant la base aérienne 103 accueillit les invités à la salle de cinéma, prononça une allocution de bienvenue et dressa le bilan des activités de l'année écoulée. Les militaires entendirent ensuite un exposé fort documenté sur le transport aérien militaire par le Commandant LE CLEACH de l'Etat Major du C.Ø.T.A.M.

Le transport aérien militaire étant le thème choisi pour cette journée, deux avions de transport (un "BREGUET 941" et un "TRANSALL") attendaient les invités sur les pistes; ceux-ci purent visiter les appareils et assister à une démonstration de chargement dans le TRANSALL.

Les deux avions prirent successivement l'air et, indifférents au vent violent, effectuèrent une présentation en vol.

Le "BREGUET" étonna les spectateurs. Ce géant des airs atterrissait et décollait sur moins de 100 m, faisait tantôt quasiment du "sur place" tantôt des zigzags impressionnants.

Le "TRANSALL", dont la taille est encore supérieure, roulait en marche arrière sur la piste et évoluait à basse altitude avec un seul moteur.

Un repas de corps clôtura cette rencontre durant lequel, réservistes et militaires d'active resserrèrent les liens d'amitié qui les unissaient déjà.



## Visite du Général Gauthier à la BA. 103

31 mai

Le Général GAUTHIER, chef d'Etat-Major de l'Armée de l'air accompagné du Général DELACHENAL, commandant la 2<sup>e</sup> Région Aérienne, du Général PERCEVAL, adjoint au Général commandant le C.A.F.D.A. du Général SAINT MACARY, adjoint opérationnel du Général commandant la 2<sup>e</sup> Région Aérienne et commandant la Z.A.D.N., du Général BLANC, adjoint au Général commandant les F.A.S., et de plusieurs officiers supérieurs, s'est rendu en inspection le mercredi 31 mai sur la Base aérienne 103.



Les autorités furent accueillies à leur descente d'avion par le Colonel DECHELETTE, commandant la Base aérienne 103, puis le Général GAUTHIER passa en revue les troupes qui lui rendaient les honneurs.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air se rendit ensuite à la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse. Il y entendit un exposé du Colonel DECHELETTE sur les missions de la Base, visita la Salle d'Opérations et la C.E.T.A.C. avant de s'entretenir avec les responsables de la sécurité des vols.

La matinée fut consacrée à l'inspection des escadrons de chasse, du GERMAS du GERMAC, de l'ERT et des bâtiments d'hébergement des sous-officiers et hommes du rang. Le chef d'Etat-Major s'entretint enfin avec des délégations de différentes catégories de personnel de la Base et avec la commission d'administration du Mess sous-officiers.

Le Général reprit sa visite l'après-midi et se rendit à l'Ordinaire des Hommes du Rang et aux Clubs de la Promotion Sociale et à l'Escadron de Bombardement.

\*\*\*

DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la disparition de l'A/C LANGLAIS Jean dans l'accident aérien du C 135 survenu à HAO le 30.6.72. L'Adjudant-chef LANGLAIS a été affecté à la station Météo de la Base Aérienne 103 du 1er Octobre 1970 au 1er Mai 1972.

11 MAI

## La Coupe FOUGA

La Coupe Fouga est une compétition annuelle au cours de laquelle s'affrontent des pilotes et des observateurs de réserve venant de toute la France. Jusqu'à présent cette coupe se disputait à SALON DE PROVENCE ; les meilleurs pilotes et observateurs de chaque région aérienne y étaient envoyés et volaient avec un moniteur.

Depuis cette année, l'organisation des activités des réservistes ayant été modifiée, les pilotes de réserve sont affectés dans une unité navigante, ont la possibilité de s'entraîner toute l'année sur des avions à réaction et se disputent la "Coupe Fouga" lors du rassemblement National des Réserves.

Celui-ci avait lieu à STRASBOURG du 10 au 14 Mai dernier. La coupe FOUGA consistait en une épreuve de Navigation de précision à basse altitude. Les équipages, comprenant chacun un pilote et un observateur, décollaient de la Base aérienne 124 de STRASBOURG et, lorsque leur FOUGA MAGISTER, après avoir effectué une boucle au-dessus de la base, repassait à la verticale de la tour de contrôle, le "top" de départ était donné. L'équipage, à 480 kmh, s'aidant d'une carte aérienne au 100 000<sup>e</sup>, devait trouver un "Poste de Guidage Avancé" et passer à la verticale de ce point 12 mn exactement après le départ. On appelle "Poste de Guidage Avancé" un point où en temps de guerre se trouve un observateur chargé de guider les avions par radio vers un point névralgique. L'avion devait ensuite se diriger vers l'objectif (une station radio en l'occurrence), l'atteindre exactement 21 MN après le départ. C'est alors qu'intervenait l'observateur dont la tâche était d'examiner la cible dans les moindres détails afin de la décrire au retour. L'équipage effectuait ensuite une "reconnaissance sur itinéraire" ; c'est à dire qu'il devait retrouver un convoi circulant dans la région et l'observer attentivement pour en faire à l'arrivée une description détaillée. L'avion devait retourner au Poste de Guidage Avancé et passer à la verticale de ce point exactement à la 46<sup>ème</sup> minute de course. Était proclamé l'équipage dont les temps de passages au-dessus des différents points étaient les plus proches des temps imposés et dont les comptes rendus étaient les plus exhaustifs.

C'est avec plaisir que nous apprenons que l'équipage de la 12<sup>o</sup> Escadre de Chasse de la Base aérienne de Cambrai, composé du Capitaine de Réserve NOIREAUX, pilote, et du commandant de réserve CROP, observateur, a brillamment remporté cette coupe. Leur navigation était si parfaite qu'ils ne sont passés qu'avec 3 s d'erreur au-dessus du P.G.A., 6 s au-dessus de la station radio, et 8 s lors de leur second passage à la verticale du P.G.A. Ils obtinrent 1212 points sur 1300, devançant de près de 60 points l'équipage de la 5<sup>o</sup> Escadre de Chasse d'Orange classé second.

Ils reçurent la coupe des mains du Général GAUTHIER, Chef d'Etat Major Général de l'Armée de l'Air, en présence du Général BRET, ancien commandant de la Base Aérienne 103 et du Colonel LENAIN, Commandant la Base de Strasbourg, ancien commandant de la 12<sup>o</sup> Escadre de Chasse de Cambrai.

\* \* \*

8 mai

## Commemoration de l'Armistice du 8 Mai 1945

Une cérémonie marqua la commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945 sur la Base Aérienne 103 René Mouchotte.

Le Colonel DECHELETTE, commandant la Base, passa en revue les troupes qui rendaient les honneurs, accompagné par le Lieutenant-Colonel BONNET, commandant en second. Le Capitaine BALLU lut ensuite l'ordre du jour adressé aux Armées le 9 Mai 1945 par le Général DE GAULLE. Après le lever des couleurs, la sonnerie aux morts retentit et les troupes observèrent une minute de silence.



## Visite des Réserves Belges

12 mai

Vendredi 12 Mai, un groupe d'officiers de réserve de l'Amicale des Officiers des Campagnes 14/18 et 39/45, appartenant à la section d'Anvers, sont venus, accompagnés de leur famille, visiter la Base aérienne 103, René-Mouchotte.

Arrivés par voie routière, les visiteurs furent accueillis à l'entrée de la Base par le Commandant MANACH et conviés à une réception offerte par le Colonel DECHELETTE, commandant la Base. Après le déjeuner qui leur fut servi au Mess Officiers, les cadres de réserve entendirent à la salle de Briefing de la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse, un exposé du Colonel DECHELETTE qui leur présenta la Base et leur décrit l'organisation des diverses unités qui la composent. Les invités, divisés en deux groupes se rendirent ensuite à la salle d'opérations de la 12<sup>e</sup> E.C. et à l'Escadron de Chasse 2/12 où on leur présenta des avions "Super Mystère B2" et "Mirage III".

Puis, pendant que les Officiers Belges s'intéressaient aux ateliers spécialisés dans la réparation du matériel aérien, leurs familles visitaient les clubs de loisirs de la promotion sociale, le self service et le foyer du mess des hommes du rang, l'infirmerie et la chapelle de la base.

En fin d'après-midi, les visiteurs se rendirent à CAMBRAI, où ils devaient être reçus par Monsieur GERNEZ, député-maire.



28 avril

## Présentation au Drapeau 72/04

Une prise d'armes s'est déroulée sur les pistes de la Base aérienne 103 René Mouchotte, à l'occasion de la présentation au Drapeau de la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse des jeunes recrues du contingent 72/4.

On remarquait la présence lors de cette cérémonie de :

- M. DURIEUX député du Nord,
  - M. HUREZ Maire d'Haynecourt
- du Colonel ROUQUETTE commandant le 43<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, du Commandant DUTORDOIR, commandant d'Armes.

En présence de nombreux parents et amis des jeunes recrues, le Colonel DECHELETTE, commandant la Base aérienne 103 passa les troupes en revue. Il prit ensuite la parole pour inviter les jeunes appelés de ce contingent à rester fidèles au drapeau, symbole de la grandeur du Pays et du sacrifice de ceux qui tombèrent pour le défendre. Les jeunes soldats furent ensuite présentés au Drapeau de la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse qui, encadré de deux sections d'honneur, s'était placé face aux troupes.

Le Colonel DECHELETTE et le Commandant DUTORDOIR procédèrent ensuite à une remise de décorations. Furent nommés dans l'Ordre National du Mérite, au grade de Chevalier le Commandant Robert FLORENTIN, lui du C.S. N° 2 de Cambrai, le Commandant Yves SCAVENIUS chef des Opérations à la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse, le Commandant CHERPANTIER chef des Moyens de Sécurité et de protection, le Commandant Jean DELSOL, commandant l'Escadron 2/12, le Médecin de 1<sup>re</sup> Classe BRUN, chef du service médical de la B.A. 103, le Capitaine Pierre BELLIVIER du Centre de Sélection n° 2 de Cambrai, le Capitaine Marcel LANNEVERE de l'Escadron de Bombardement 03/093, le Lieutenant de Réserve Myrone CUICH du Centre Air de Perfectionnement et d'Instruction des réserves (CAPIR de LILLE), l'Adjudant-chef de réserve Emile VANBIERVLIET sous-officier de l'Armée de l'air et l'Adjudant-chef de réserve Ben Ahmed MAATI, ancien du Centre de Sélection n° 2 de Cambrai.



# Championnat Inter-Unités



## TENNIS DE TABLE

### DEMI FINALE

	<u>Vainqueur</u>
POULE 1	E.B.
POULE 2	M.O.
POULE 3	MGX

### FINALE TOURNOI

E.B.-M.O.	2	8
M.O.-MGX	6	4
E.B.-MGX	4	6

1er	M.O.
2e	MGX
3	E.B.

## HAND -BALL

### DEMI FINALE

POULE 1	E.B.-MGX-M.A.	14	6
POULE 2	M.O.-MSP	9	7

### FINALES

E.B. MSP	10	8
----------	----	---

## VOLLEY BALL

### DEMI FINALE

POULE 1	MGX MA - E.B.	3	1
POULE 2	M.O. - MSP	3	2

### FINALES

MGX-M.O.	3	0
----------	---	---

**RUGBY**

1°	GERMAS	11 PTS	4°	MSP	6 PTS
2°	M.O.	11 PTS	5°	E.B.	2 PTS
3°	MGX	8 PTS			

**FOOT BALL**

Demi Finale

POULE 1	M.O. - GERMAS	6	4
POULE 2	MGX - M.T.	6	0

Finale

M.O. - MGX	3	1
------------	---	---

**BASKET**

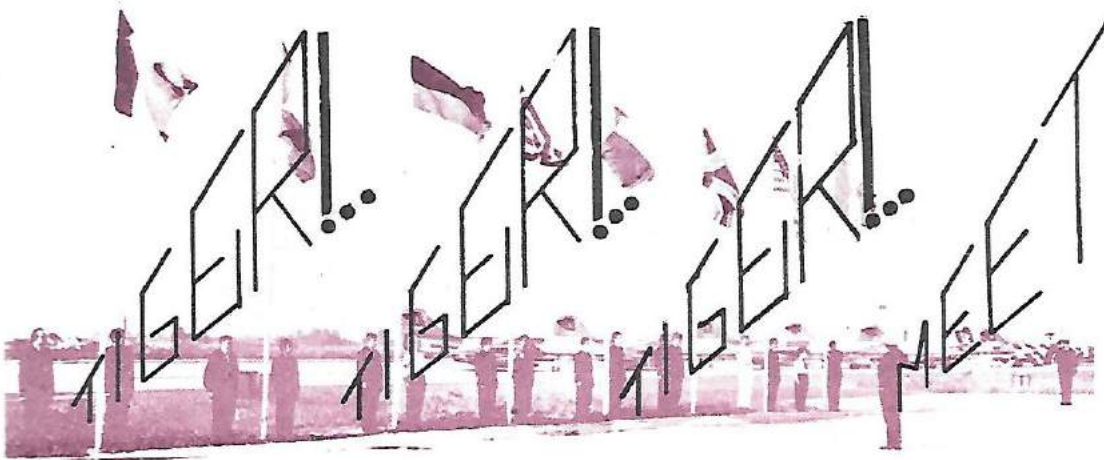
1°	M.T.	-	2°	MGX-M.A.	-	3°	M.O.
4°	MSP	-	5	E.B.	-	6°	GERMAS



**REMISE DES PRIX**







Le tigre est connu pour être un fauve redoutable doué de qualités de chasseur peu communes.

Autour de ce symbole se réunissent chaque année les escadrons ou escadrilles occidentales dont l'emblème est un Tigre.

Cette réunion, le TIGER MEET, en resserrant les relations amicales et professionnelles qui existent entre ces unités, matérialise l'espoir de voir s'affirmer la liberté et l'unité de l'Europe au sein de l'alliance atlantique.

Le mouvement naît en 1960 pour répondre au souhait du Ministre français de la Défense Nationale de voir s'établir un climat de coopération étroite entre unités aériennes occidentales.

A cette occasion, le 79° T.F.S. de l'U.S. AIR FORCE imagine de grouper en une association les unités de combat qui, bien que dotées de matériels différents, portent le même insigne que le sien : LE TIGRE.

Stationné en Grand Bretagne et déjà très lié avec le 74° Escadron de la R.A.F., leur voisin géographique, le 79° T.F.S. invite le 19 Juillet 1961 cet escadron et l'Escadron de Chasse 1/12 CAMBRESIS sur la Base aérienne de WOODBRIDGE (G.B.). Cette réunion a trois, eut un succès tel qu'en 1962, huit escadrons de six nations différentes se retrouvèrent à WOODBRIDGE.

Les tigres sont ensuite successivement reçus :

- à KLEINE BROGEL (Belgique) par le 31° F.B.S. en 1963.
- à CAMBRAI par l'E.C 1/12 en 1964
- à LEUCHARS (G.B., Ecosse) par le 74° Escadron de la R.A.F. en 1965
- à BITBURG (R.F.A.-) par le 53° T.F.S. (U.S.A.F.) en 1966
- à LECK (R.F.A.) par le A.G. 52 (Luftwaffe) en 1967
- à LAHR (R.F.A.) par le 439° Escadron (RCAF) en 1968
- à WOODBRIDGE (G.B.) par le 79° T.F.S. (USAF) en 1969
- à KLEINE BROGEL par le 31° F.B.S. belge en 1970.

et enfin à UPPER HEYFORD en 1971 par le 431° Escadron de la Luftwaffe, grâce à la gentillesse du 79° TFS qui a prêté ses installations.

Le XIIe TIGER MEET est organisé à CAMBRAI où l'Escadron de Chasse 1/12 "CAMBRESIS" a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir tous les Tigres.

## 31<sup>ème</sup> ESCADRON, FORCES AERIENNES BELGES

Il est formé en Janvier 1951 au sein de la 10<sup>e</sup> Escadre de Chasseurs bombardiers. Il effectue son premier vol en Janvier 1952 sur le glorieux SPITFIRE XIII qui effectuera sa dernière sortie en Juin de la même année.

Bien que sans avion, l'escadron n'est pas dissous mais détaché dans d'autres unités. Transformé sur P.84 G THUNDERJET, il est affecté définitivement à KLEINE BROGEL en Février 1955 et vole à partir de 1956 sur F.84 F.

Il effectue en 7 années 37 000 heures de vols sur ce type d'appareil et dans son rôle de chasseur-bombardiers affecté à l'AGE MOBILE FORCE gagne la réputation d'être l'escadron le plus mobile de l'Armée de l'Air Belge.

En Mars 1964, commencent les vols sur F. 104 G avec une mission de chasseur bombardier "STRIKE".

Cet escadron est une des meilleures unités de l'Armée de l'Air Belge et a été la première unité volant sur F.104 STAR FIGHTER à atteindre un excellent niveau tactique.

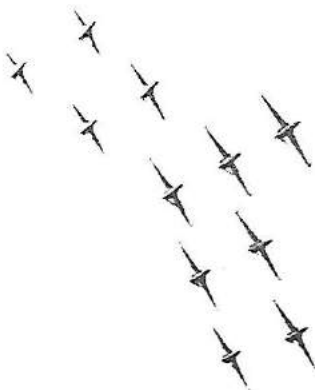
## 53<sup>e</sup> TFS (USAF) BASÉ A BITBURG (R.F.A.)

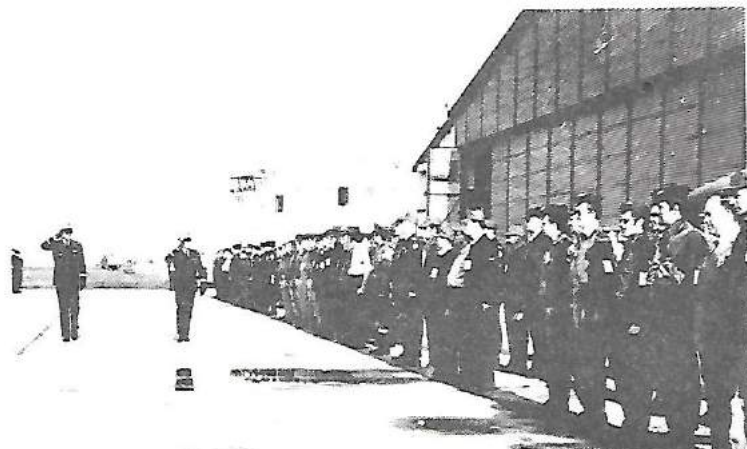
Portant auparavant le nom de 53<sup>ème</sup> escadron de poursuite et basé dans la zone du Canal de Rio Hato, il prend le nom de 53<sup>e</sup> Escadron de Chasse, en Juin 1943. Equipé successivement de P.47, P.39 et P.40, il est envoyé en avril 1944 à LIVERPOOL en Grande Bretagne. Il se déplace ensuite sur de nombreux terrains de France et d'Allemagne, effectuant le nombre record de 2432 missions de guerre.

Il revient en Allemagne en 1948 à FURSTENFELDBRUCK avec des F.80 Shooting Star avant de s'installer à BITBURG en 1953. De 1950 à 1960, l'escadron a volé sur un nombre impressionnant d'avions à hautes performances;

Actuellement son avion d'armes est le Phantom F.4.D.

Les pilotes de cet escadron portent un tigre très remarquable cousu dans le dos de leur combinaison noire.





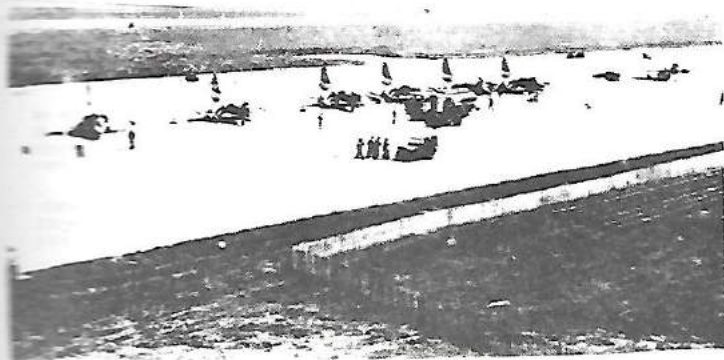
## 431° ESCADRON . ARMÉE DE L'AIR ALLEMANDE

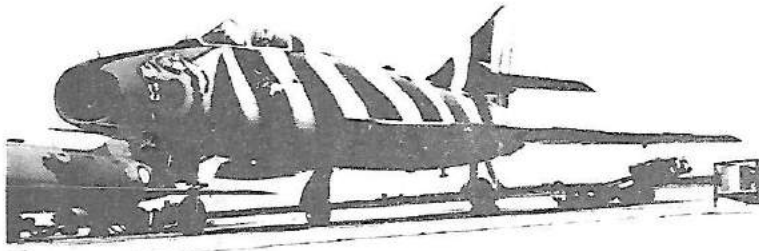
Cet escadron est créé à LECK en 1959 et doté de SABRES IV.

Sa mission est la mission de chasse impartie à la 72° Escadre . Intégrée à l'OTAN en 1962, cette escadre prend en 1964 le nom de 43° Escadre de Chasseurs-bombardiers avec une nouvelle mission.

Installé ensuite à OLDENBURG, l'escadron reçoit en 1966 des FIAT G.91 et devient le 431° Escadron, assurant des missions de chasseurs bombardiers et de reconnaissance au profit de la 43° Escadre.

Cette unité très attachée à la coopération au sein de l'OTAN participe régulièrement au NATO TIGER MEET et à des échanges d'escadrons.





## L'ESCADRON DE CHASSE 1/12 CAMBRESIS

L'Escadrille SPA 162 "TIGRES" naît le 28 janvier 1918 à CORCIEUX en France, pour renforcer les Forces Aériennes Françaises. Equipé à l'origine de NIEUPORT monoplaces, elle opère en liaison étroite avec la 7<sup>e</sup> Armée jusqu'à ce qu'elle rejoigne MANONCOURT le 7 Mars 1918.

L'Escadrille revendique alors 5 victoires aériennes.

En Mai 1918, l'Escadrille reçoit des Spad 7 et 13 qui restent en service jusqu'à sa dissolution en 1919.

Elle n'est recréée qu'en 1952, pour constituer avec la SPA 89 "GUEPES" l'escadron de Chasse 1/12 "CAMBRESIS" sur le premier chasseur à réaction français : le M.U. 450 "OURAGAN".

Cet avion est remplacé en 1955 par le Mystère IV A et en septembre 1959, l'escadron reçoit le SM62 qui poursuit depuis une longue et vaillante carrière.

La mission principale de l'escadron est l'interception à haute et basse altitude.

## 439<sup>e</sup> SQUADRON CANADIAN AIR FORCE

Cet escadron s'installe à BOURNEMOUTH (Angleterre) en Novembre 1943.

C'est à AYR en Ecosse, au centre de transformation opérationnelle sur HURRICANES & TYPHOONS que des pilotes sont entraînés pour devenir rapidement opérationnels.

Dès le 27 Mars 1944, l'escadron fait sa première sortie au dessus du territoire occupé et fournit au jour "J" à la fin de la guerre, un appui aérien remarquable au cours des campagnes alliées. La majorité des missions effectuées ont été des attaques ferroviaires à basse altitude.

L'escadron est dissous en AOÛT 1945 et reformé en 1951 à ROCK-CLIFF (OTTAWA) où il ne reste qu'une année sur SABRE, il reçoit des Sabres MARK II construits au Canada et fait mouvement vers LUFFENHAM en Angleterre, où il passe 3 années.

En 1955, il change de matériel et s'installe à MARVILLE, en France avec des Mark V puis VI, jusqu'à la dissolution de l'escadron en 1963.

Le Sabre aura alors volé pendant 11 ans.

Le 439<sup>e</sup> escadron est actuellement basé à SOLINGEN en Allemagne et vole sur CF 104



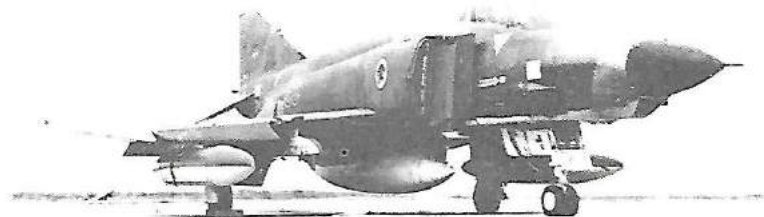
## 335° ESCADRON DE CHASSE GREC

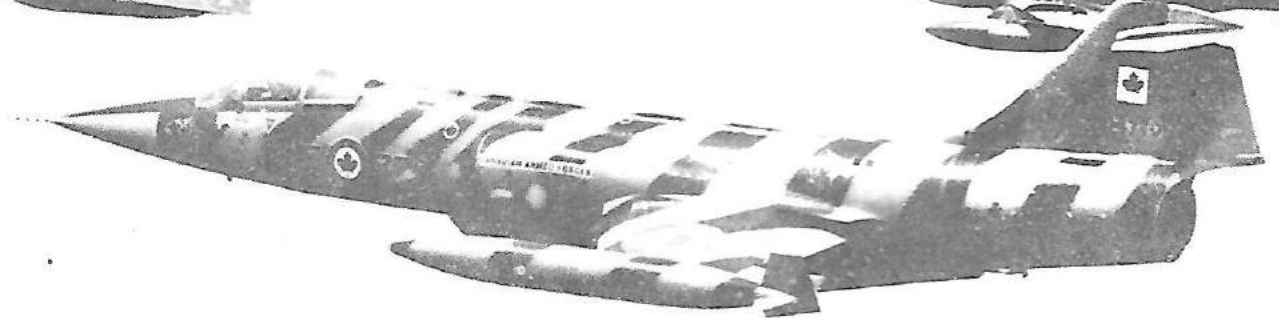
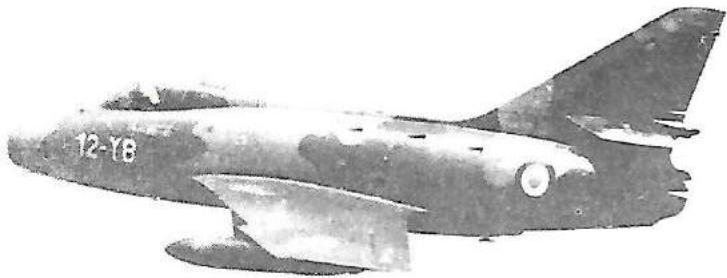
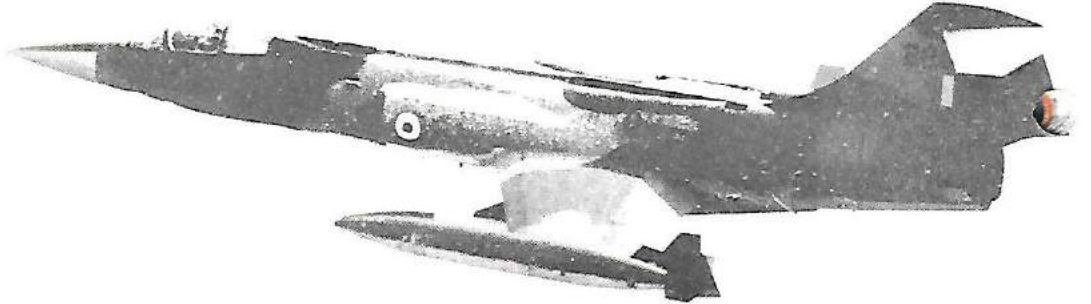
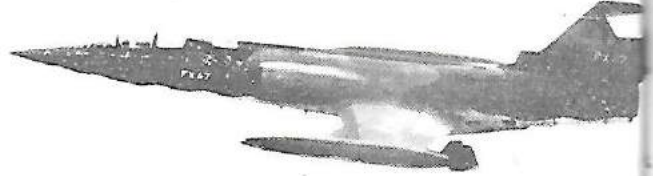
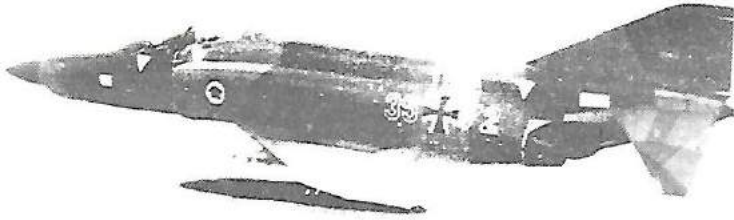
Formé en septembre 1941, il a reçu d'abord des HURRICANES britanniques puis des SPITFIRES.

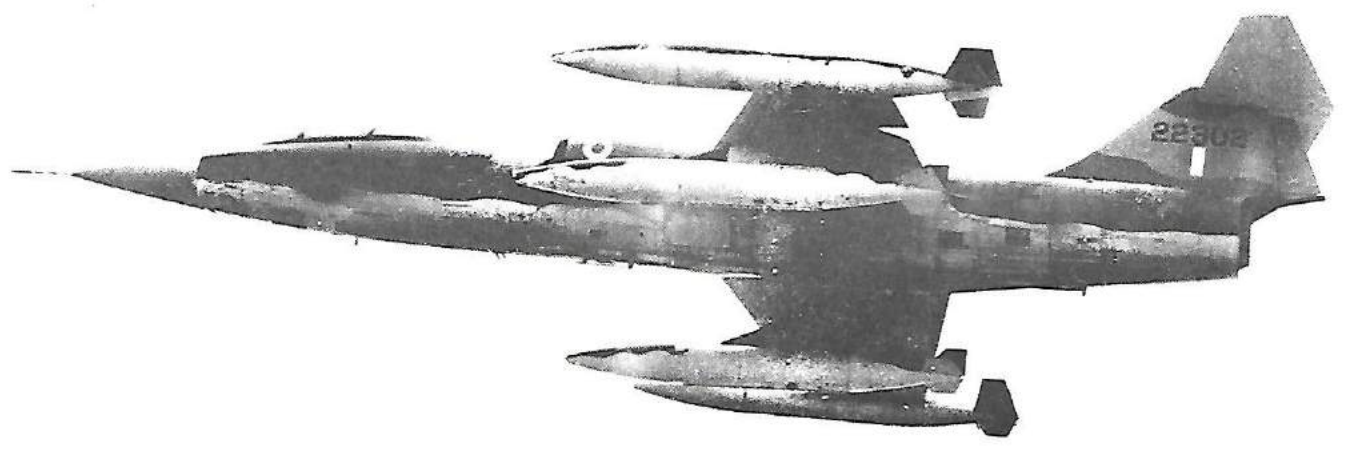
Au cours de la 2ème guerre mondiale, le 335° Escadron effectue de nombreuses missions en Afrique du Nord, en Méditerranée et en Italie.

Les SPITFIRES sont remplacés en 1953 par des F.84 G puis en 1957 par des F.84 F.

En 1963, l'Escadron est doté du F.104 sur lequel il vole actuellement.







BONJOUR LA FRANCE

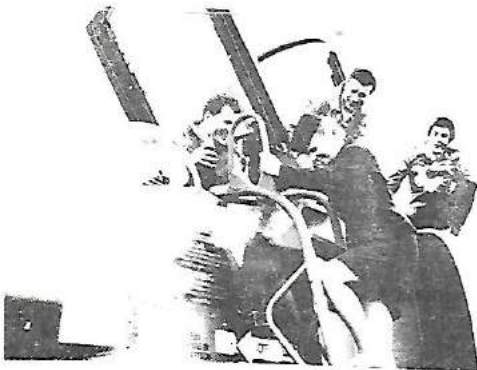


Bonjour la France...

ou l'envers du décor ...



A peine arrivé, déjà au travail...



Décidément il y prend gout



Dire que les P.N se veulent sobres





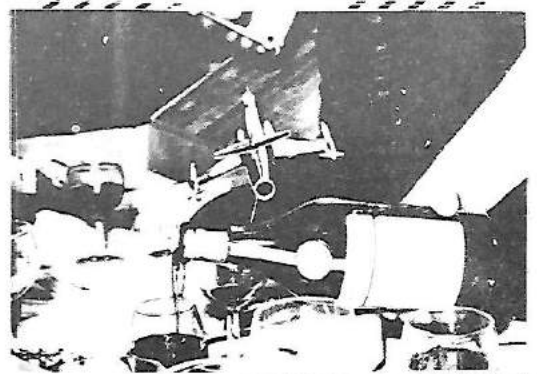
PIANISSIMO



Encore lui !



FORTISSIMO



Est-ce du TR0  
ou du TR4 ?

AG 52. ARMÉE DE L'AIR ALLEMANDE  
LECK WEST GERMANY

21<sup>ème</sup> ESCADRON, ITALIE

Il prend naissance le 1er Octobre 1939, faisant partie de la 51<sup>ème</sup> Escadre équipée de FIAT G.50.

Chargé de la défense de ROME, puis de NAPLES en 1940, il obtient sa première victoire. Il est transféré en ALBANIE puis en RUSSIE où il effectue des missions de combat.

En 1943, il est renvoyé en SICILE pour résister aux Forces Anglo-Américaines, puis, revient se fixer à PUGLIA après l'invasion de la Sicile.

Après l'Armistice, il retourne opérer en YOUgoslavie, en GRECE, en ALBANIE avec les alliés.

En 1948, sur THUNDERBOLT P.47, il est subordonné à la 56<sup>ème</sup> TAF et transféré à TREVISO S. ANGELO. Puis en 1952 à AVIANO où il reçoit des F.84 F et forme la patrouille acrobatique italienne "LES TIGRES BLANCS" qui gagnera le trophée de la 5<sup>ème</sup> ATAF en 1957.

En 1959, il reçoit des F.86 K. Il est ensuite une des premières unités à être dotée de F.104 et sera ensuite affecté à CAMERI et rattaché à la 53<sup>ème</sup> Escadre de Chasse.

En 1971, cet escadron est transformé sur F.104 S.

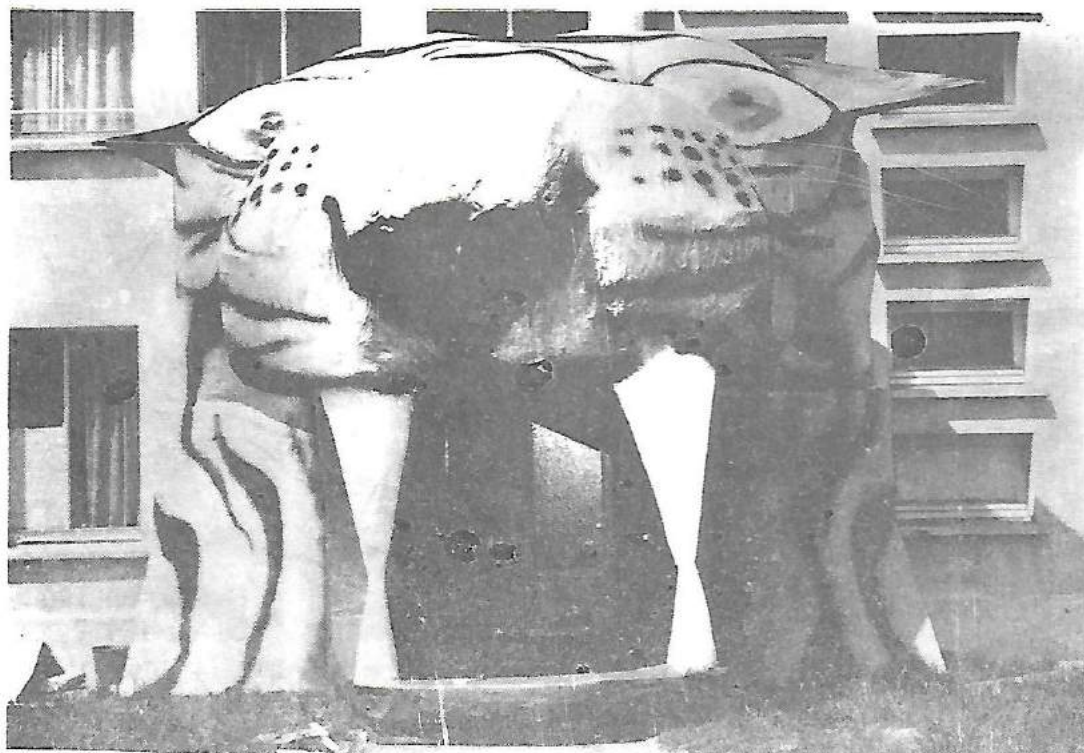
En décembre 1959 est née la 52<sup>ème</sup> Escadre de Reconnaissance à ERDING dans le Sud de l'Allemagne, dotée de 40 avions RF 84 venus de NAPLES (Italie).

En 1960, la moitié de l'Escadre doit s'installer à EGGENBECK dans le Nord de l'Allemagne où malgré une infrastructure squelettique, l'Escadron AG 52 sait rester opérationnel. Des travaux de grande envergure, l'obligeant à voler à partir d'autres terrains, aménagent convenablement la base où l'escadre revient et prend enfin part à l'alliance Atlantique en AOUT 1963. Peu après, elle doit faire place à une escadre de la marine et fait mouvement à LECK en Octobre 1964.

De février 1965, à AOUT 1966, l'Escadre se transforme sur RF 104.

Malgré toutes ces vicissitudes, l'escadron n'a rien sacrifié de sa mission opérationnelle et partage depuis 1966 le COM AIR BALTAP avec le 521<sup>ème</sup> Escadron.

C'est en Aout 1971 que l'A.G. 52 reçoit ses premiers phantoms RF 4E en remplacement de ses RF 104



# TIGER MEET

## Altitude 0

### **F 104 LOCKEED STARFIGHTER**

Chasseur d'interception monoréacteur 1 J 79 GE de 8, 1 tonnes avec P.C. (Post Combustion)  
Vitesse MACH 2,2    Plafond 60 000    Poids au décollage 13 tonnes

### **FIAT 69I**

Chasseur d'appui tactique    - monoréacteur 1 ORPHEUS de 2270 kg de poussée sans P.C.

Vitesse maximum en B.A. (Basse altitude) : MACH 0,92

Poids au décollage : 5 tonnes    - Distance maxi franchissable : 2300 km

### **MIRAGE III C**    Marcel Dassault

Chasseur d'interception    - monoréacteur 1 SNECMA ATAR 9C de 6200 kg avec P.C.

Vitesse MACH 2,15 (+ possibilité fusée appoint SEPR de 1500 kg de poussée)

Plafond : 60 000    - Poids au décollage : 12 tonnes

### **F 4**

(USA Chasseur Bombardier)

### **R F4**

(Allemagne Reco Photo)

### **PHANTOM**

(Mac DONNELL)

Biréacteur 2 J 79 GE 8 de 7500 kg de poussée chacun avec P.C.

Vitesse : MACH 2,3    - Plafond 60 000    - Poids au décollage 20,5 tonnes

### **F III**    General Dynamics

### CHASSEUR BOMBARDIER TACTIQUE

Géométrie variable - biréacteur    2 PW TF 30 de 9,5T chacun avec P.C.

Poids au décollage : 30 tonnes    - Vitesse : MACH 2,5    - Plafond : 70 000





# LU POUR VOUS

par René Abautret

## BIR HAKEIM par le Général KOENIG (Robert Laffont)

Bir Hakeim, petit fortin perdu au milieu du désert de Cyrénaïque. Bir Hakeim lieu dit inconnu de la totalité des Français jusqu'à ce jour du 10 juin 1942 où il devint "... Une lumière au fond du tunnel de la défaite...".

Au printemps et au début de l'été 1942, la situation de la 8<sup>e</sup> Armée Britannique semble désespérée : Rommel mène l'Afrika-Korps de main de maître et il semble que rien ne l'empêchera de se baigner dans le Canal de Suez. Pourtant, en ce mois de Juin, se dressent face à sa 90<sup>e</sup> Division légère et sa Division Ariete, une bande étonnante de nostalgiques polynésiens et mélanésiens, de farouches ressortissants de l'Oubangui-Chari et d'Afrique du Nord, d'indomptables légionnaires de la 13<sup>e</sup> DBLE, d'Indochinois, d'Hindous, de Libanais, de Syriens ! Le monde entier découvre que ces éléments hétéroclites forment une des meilleures Brigades de la 8<sup>e</sup> Armée. La 1<sup>ère</sup> Brigade Française Libre, sous l'impulsion d'un Alsacien, le Général KOENIG vient de permettre au Général MONTGOMERY de préparer la victoire d'EL ALAMEIN. Pouvons-nous oublier le souvenir des SAVEY, BROCHE, DEWEY, MORALES, HUSSEINI HAYCAL, BRAHIM BEN MEKKI, RANDRIA - MANTANAN ? Si nous l'avions enfoui dans nos mémoires, le livre de leur chef le ramènera à la surface. Véritable témoignage historique, allié à une manifestation d'amour et d'affection pour ses hommes, l'ouvrage du Général KOENIG ne peut que figurer dans la bibliothèque des hommes "qui n'ont pas oublié".

## LES JUIFS DE FRANCE à l'époque de l'Affaire DREYFUS par M. MARRUS (Calmann-Lévy)

Ecrit par un professeur d'histoire Canadien, cet ouvrage constitue un véritable portrait psychologique, sociologique et politique de la société du XIX<sup>e</sup> siècle. L'assimilation de la Communauté Israélite était-elle possible ? La vague anti-sémite était-elle profonde ou simplement un écueil de parcours ? Cet analyse profonde et passionnante présente sous un nouveau jour une page de notre histoire, encore restée obscure. Conseillé sans restriction.

## JOURNAL DE GUERRE 1914- 1918 par Jean DESAGNEAUX (DENOEL)

Ce journal de guerre, édité par son fils après la mort de l'auteur, est un document passionnant sans complaisance et sans illusion. Le narrateur, officier de réserve, a participé aux opérations les plus dures, il nous fait vivre, avec un réalisme parfois insoutenable, en compagnie des soldats, dans la boue, au milieu de la vermine et sous les obus - Conseillé sans réserve.

## TRESOR ENGLOUTI PAR LE CDT COUSTAU (Flammarion)

La recherche de ce trésor englouti avec le galion espagnol qui le ramenait vers la métropole, les efforts faits par l'équipe du Commandant pour le sortir de sa gangue de Corail, la beauté des photos du Banc d'Argent, font de cet ouvrage un merveilleux instrument d'évasion et de rêve. Parfaitement écrit et documenté ce livre est à conseiller sans réserve aux amateurs d'aventure.



COUP D'ETAT A WESTMINSTER par Douglas Hurd et Andrew Osmond (Calmann-Lévy)

Ce livre de politique-fiction, élevé sur un rythme haletant et haillonnant de réalisme ne peut que passionner le lecteur par l'intensité du suspense. L'Angleterre au bord du coup d'Etat ? Un attentat réussi contre le Roi ? Après tout pourquoi pas ? Pourquoi la réalité ne pourrait-elle pas rejoindre la fiction ?

GILBERT ROMME, HISTOIRE D'UN REVOLUTIONNAIRE (1750-1795) par Alessandro Galante Garrone (Flammarion)

Alessandro Galante Garrone nous fait revivre la figure de Gilbert Romme qui peut être comparé à Robespierre. Sa vie trépidante au milieu des montagnards fera de lui un héros avant sa mort tragique. Conseillé sans réserve.

LES FRANÇAIS DANS LA DROLE DE GUERRE par François Foville-Alquier (Robert Laffont)

Avant le réveil brutal de l'offensive allemande, c'est le farniente de cette fausse paix (appelée la "drole de guerre") que l'auteur nous fait revivre avec le souci d'information et de véracité. Ecrit dans un style très vivant, cet ouvrage est à conseiller sans réserve.

L'ERE DE ROOSEVELT (2 TOMES) par Arthur M. Schlesinger (Denoel)

Vritable chef d'oeuvre historique, les 2 livres de Schlesinger retracent avec une rare perfection cette période cruciale de l'histoire des Etats-Unis. 1933, année de l'élection de Roosevelt de la grande vague de chômage, 1934, qui voit la victoire des démocrates aux élections législatives y sont décrits, disséqués d'une façon férocité et permettent de montrer par quelle chaîne mystérieuse Roosevelt fut amené à jouer un très grand rôle historique. Ouvrage fortement conseillé.

SOLEIL VERT par Robert Point (Denoel)

La beauté du style, la tension de ce roman en font une oeuvre de tout premier plan. L'héroïne Mara nous entraîne en vacances dans une petite île grecque où son refus des tabous de la morale sociale déchaîne une série d'événements tragiques qui se terminera d'une manière brutale. Oui, vraiment une très belle oeuvre.

LA BRETAGNE dans la Guerre par Hervé Le Boterf (France-Empire)

Bretagne province tant de fois secouée par des querelles internes depuis son anexion à la couronne de France, Bretagne, terre de paradoxe !! Durant la Seconde Guerre Mondiale, la Bretagne n'a pas fait !! à sa tradition : elle a engendré les farouches autonomistes... et une grande partie des Forces Françaises Libres ! Elle a gardé en son sein des collaborateurs intranquillants... et des maquisards hargneux. Les trois tomes d'Hervé Le Boterf, fortement documentés retracent cette partie de l'histoire de la Bretagne. Ecrit dans un style agréable à lire, il constitue un document d'étude indispensable à qui se penche sur l'histoire de la France.

HEMINGWAY, Histoire d'une vie Tome 2 - 1936-1961 par Carlos Baker (Robert Laffont)

Le tome 2 de l'oeuvre de Carlos Baker tient toutes les promesses que laissent entrevoir le 1er tome. Cette biographie magistrale du grand écrivain et homme d'action est non seulement une lecture attrayante mais également et surtout un document d'étude incomparable. Conseillé sans aucune réserve.



#### IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION

Le dernier Sergio Leone, un bon western à grand spectacle, mais qui semble être un remake de "Il était une fois dans l'Ouest". On y apprend à transporter (en moto-cross) la nitroglycérine et les mille et une utilisations de la dynamite. Ou comment transformer un bandit de grands chemins en héros libérateur. Heureusement la bande musicale d'Ennio Morricane est là, et même bien là,. Lui est toujours aussi bon.

#### TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL :

(de et avec Jean Yanne).

" ... Gerber (alias Jean Yanne) vous n'avez pas l'esprit station , je vous vire ..." Oh, ça non, l'esprit station, il ne l'a pas pour un sous. Ce qu'il veut c'est une radio vraie. Alors on voit toute la station se lancer dans l'essai des produits publicitaires avant de les annoncer. Ceux qui ne sont pas conformes au flash, pas d'annonce menteuse. Logique non, pour une radio vraie ! Allez le dire à Bernard Blier ( directeur de station). Mais de cette radio du rire, on ne peut en parler . Il faut aller la voir et rire... rire...

#### FRENZY :

Certains ont dit : ... dans ce film, Hitchcock s'est surpassé, il est au sommet de son art..." Ce n'est absolument pas mon avis . Pour moi , il serait même en sérieuse baisse. Tout au long j'ai cherché du suspens en fait je n'ai trouvé que des filles étranglées avec des cravates . Aussi quelques scènes saisissantes et réparties très britanniques. A part ça une banale histoire d'un sadique obsédé sexuel, qui tente de mettre ses crimes, sur le dos d'un de ses amis, ancien commandeur de la R.A.F.

Vous verrez un bon policier, sans plus. Où êtes-vous M.Hitchcock ?

#### MORE :

J ' ai revu avec plaisir ce film, qui nous montre un couple prisonnier de la drogue . C 'est la longue ascension vers le paradis artificiel et la chute libre dans cet enfer. Tourné à Ibiza dans un décor de paradis terrestre , c ' est la rencontre de paradis incompatibles. La drogue, l'amour, la mort. Commencé dans les calanques de Majorque , cela se finit dans les égouts avec la dernière piqûre. Le tout accompagné d'une excellente musique de Pink Floyd. Un film qu'il faut voir (Interdit - 18 ans)

ORANGE MECANIQUE :

Le dernier film de Stanley Kubrik, la délinquense de l'an 2000. L'histoire d'un jeune voyou, qui ne vit que par le vol, le meurtre, le viol. Arrêté on le soumet à un nouveau traitement anti-délinquance, qui n'est ni plus ni moins un lavage de cerveau. Succès complet puisqu'il devient doux et pur comme l'agneau. Seulement les "toubibs" ont oubliés un détail, c'est que la société dans laquelle ils vivent est un repaire de fauves, où seule prévaut la loi de la jungle. Tuer ou être tué. Alors notre "agneau" succombe sous les coups de ses anciennes victimes...

A voir dans d'excellentes conditions de réceptivité (Interdit - 18 ans).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURES :

1er prix du reportage au festival de Cannes. Le tournage par lui même est nouveau. Tout est fait par mise en conditions; C'est à mon sens un excellent résultat.

L'histoire d'une patrouille dans les Aurès. Ils ont tous vingt ans et de plus sont bretons. Dans cette guerre qui en est une sans l'être. La mort au coin de la route, elle, est bien réelle. A eux qui semblaient avoir compris cette lutte fratricide, on ne leur a pas permis d'agir, Domage ... C'est un film dur, mais il ne faut pas avoir peur d'aller le voir.

LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS :

L'histoire d'un ouvrier modèle qui à la suite d'un accident de travail devient un révolutionnaire sincère. Oui, hélas le premier émoi passé, il se heurte aux syndicats et aux étudiants. Pour eux, l'homme ne compte pas, seule la masse est intéressante. Qu'est ce qu'un travailleur qui a perdu un doigt ? Ce film nous montre les conditions de travail en usine et la vie qui en découle sans aucun artifice. Gian Maria Volonte y tient le rôle principal avec talent et vérité.



Sans paroles.

# FLASH

par Didier Baril

# SÉLECTION

"LE REVEUR CASQUE" par Christian de la Mazière (Robert Laffont)

Les spectateurs du film " Le Chagrin et la Pitié" n'ont certainement pas oublié l'un des témoignages les plus poignants de ce tableau de la France sous l'occupation : celui de l'interview d'un français engagé en 1944, dans la division Charlemagne des Waffen S.S. : Christian de la Mazière, qui vient de publier aux Editions Robert Laffont, dans la collection Vécu : le Rêveur Casqué. Il y relate avec une remarquable franchise et objectivité son aventure sous l'uniforme allemand puis ses séjours dans les prisons françaises.

Le "Rêveur Casqué", avec sa verve étincelante est un livre de réflexion. Le lecteur saisit, avec netteté, comment un jeune français formé par une culture et un milieu traditionnels se trouve conduit au national - socialisme, pour quelques années plus tard faire l'expérience cruelle et brutale des dérives idéologiques. Comme dirait Christian de la Mazière à la fin de son livre : "Maintenant les emmerdements vont commencer..."

"On est plus fidèle à une attitude qu'à des idées..."

DRIEU LA ROCHELLE

33 1/2 TOURS PHILIPPE CLAY (POLYDOR)

Cinquante minutes de réflexion, de vérité, cela avec une pointe de gouaille et de malice, le tout dit d'un langage savoureux, et parfois cru. Cet album est un merveilleux recueil de chansons succulentes et très adaptées à la vie actuelle. On y trouvera d'anciennes et de nouvelles chansons

Les Universités  
La Quarantaine  
L'enterrement de Madeleine

Sidi Bel Abès  
Dis ma femme  
Ta gueule Paris.

Bravo, Philippe Clay, continuez, vous êtes sur la bonne voie !...

LES CAVALIERS de Joseph Kessel

Pour tous ceux qui aiment les folles chevauchées et le grand spectacle haut en couleurs. Que dire de ce très beau film, sinon de magnifiques prises de vues dans le cadre des hauts plateaux de l'Afghanistan, le tout entrecoupé de mœurs aux tableaux pittoresques et à la cadence soutenue de ces "cosaques-à la Attila". Omar Shariff y excelle ainsi que sa doublure dans toutes les scènes équestres Pierre PAKHOMOF

EXPOSITIONS

GEORGES DE LA TOUR, le maître du clair-obscur (Orangeries des Tuileries)  
DE ERNST A DALI, grande rétrospective du surréalisme (Arts Décoratifs)  
CHAGALL, oeuvres récentes du Rimbaud de la Peinture (Maeght, 13 rue de Téhéran)  
CESAR, formes et compressions translucides (Lucien Durand, 19, rue Mazarine)  
SEGAL, un sculpteur américain qui participe au lancement du pop art. (CNAU)



# THE NEW MSP

## TRIBUNE



TEXTE : JEAN JACQUES SCRIBAN

DESSIN : GERARD BENES

PHOTOS : Service Photo Base

### La vie des MSP

Comme d'habitude, ce bimestre nous a amené son contingent de mutation et d'événements familiaux.

Commençons par les mutations.

#### LE LIEUTENANT EUGENE LELEU



nous quitte pour la Base Aérienne 120 de CAZAUX. C'est un vieux Cambraisien qui part, puisqu'il était présent sur la B.A. 103 depuis 1962.

Il y a exercé successivement les fonctions de :  
- chef du service Armement du 2/12,  
- chef de l'armurerie Base,  
- chef de l'atelier armement 2° Echelon du GERMAS,  
- contrôleur Armement aux Moyens Techniques,  
- chef des sections ME-MR MS des Moyens Techniques,  
- chef de la section de sécurité Incendie Sauvage (SSIS 23/103),

Un peu effrayé au début d'être affecté à un poste dont il ne connaissait peu près rien sur le plan de la technique incendie, il a rapidement su acquérir les connaissances nouvelles qui lui étaient nécessaires.

Sa faculté d'adaptation et sa profonde expérience des hommes lui ont permis d'emblée de faire un excellent travail.

C'est un chef qui sera

regretté par ( presque ) tous ses subordonnés.

Nous disons presque, car, amoureux du travail bien fait, il n'a jamais hésité à secouer un peu les indolents et sévir contre les négligents (qui étaient, grâce à Dieu, une très faible minorité à la SSIS avant son arrivée).

Ils lui en sauront certainement gré un jour.

Pour le commandement des MSP, c'est un excellent officier qui part.

Souhaitons à ce nordiste de s'adapter bien et rapidement à la douceur du sud-ouest.

Notons que le Lieutenant LELEU est titulaire de la Médaille Militaire et Commandeur de l'Ordre de la Betterave, distinction qu'il vient d'obtenir en récompense de ses bons et loyaux services durant dix campagnes betteravières.

Il était déjà Chevalier de ce dernier Ordre au titre d'un premier séjour de 1956 à 1960.

Il est remplacé par :

#### LE SOUS LIEUTENANT LADISLAS KOLPACZYNSKI



qui nous arrive de la B.A. 110 de CREIL où il était à l'E.C. 2/10. Ce n'est pas un inconnu des cambrésiens puisqu'on le voit apparaître, brûlé par le

soleil d'Algérie, le 19 décembre 1961 à la 12° Escadre de Chasse.

Affecté presque aussitôt au GM 20/012, puis GERMAS 15.012, sa compétence lui vont de passer contrôleur avion 2° échelon, puis chef du bureau Technique du GERMAS en 68.

En 1970, il devient chef du Bureau Technique de l'EMT 08/012, poste qu'il n'occupera pas long temps, car en 1971 il prend son vol pour d'autres cieux ... et le galon de sous-lieutenant.

C'est donc après un assez bref séjour à CREIL qu'il revient ici prendre le Commandement de la SSIS.

Une tâche ardue l'attend, car il n'est pas facile de se montrer à la hauteur d'un lieutenant LELEU, mais nous savons qu'il y arrivera.

Bonne chance donc dans ce nouveau commandement. Autre départ d'importance celui de :

#### L'ADJUDANT HENRI SAURON



Le "shérif" (lisez l'adjudant de discipline) de l'Escadron de Protection, nous quitte pour la B.A. 290 de RIS ORANGIS.

Entré en service le 15 janvier 1952, il fait ses classes à COMPIEGNE puis part pour LYNX (Allemagne) où il est spécialisé Maître de chien.

De 1953 à 1956 il "fait" l'INDOCHINE où sa conduite lui vaut une citation. Affecté à CREIL comme Maître de chien, il n'y fait pas de vieux os car il est affecté la même année à ORLEANS comme chef du cynogroupe.

Ayant fait le Brevet supérieur de Commando, il quitte ses chiens et ORLEANS pour CAMBRAI où il arrive à l'Escadron de Protection le 12 Octobre 1965.

Depuis près de 7 ans, donc l'énorme voix du "shérif" tonnaît dans les couloirs et aux abords des bâtiments des MSP.

-Elle va maintenant exploser à RIS ORANGISOù il occupe encore les fonctions de "shérif", mais de la Base cette fois.

En compensation, nous voyons revenir avec plaisir le sergent chef FRANCIS VATIN qui nous vient tout droit de la B.A. 188 de DJIBOUTI et



Lui non plus n'est pas un inconnu aux MSP puisqu'il a séjourné à l'Escadron de Protection de 1966 à 1970.

Nous l'avons connu successivement Caporal, puis Caporal - Chef et nous avons envoyé un sergent de grande valeur en TFAI.

Ceux-ci nous renvoient un sergent-chef qui, s'il a pris du galon, ne semble avoir rien perdu de son dynamisme.

C'est donc un excellent élément que nous sommes heureux de retrouver parmi nous.

Bon séjour à CAMBRAI.

Et ce n'est pas tout ; il y a encore d'autres arrivées..

#### Leite du Caporal-chef FRANCIS LAMBIN



Le 17.04.72, jeune C.E. frais émoulu de NIMES. Pour lui, voir aussi à la rubrique "Nominations"

Le Vétérinaire Aspirant MICHEL RENAUD est détaché chez nous depuis le 6 Juin 1972.

Et n'oublions pas tous ceux de la 72.02 ni ceux de la 72.04.

Nous regrettons aussi d'autres départs. D'abord celui, tout provisoire, du Sergent FRANCIS CLEMENT détaché à PAPEETE et qui, nous l'espérons, nous reviendra bientôt.

#### LE CAPORAL CHEF QUIEVREUX

lui nous quitte pour entrer en école. Un futur sous-officier mécanicien.

Et enfin tous ceux de la 71/04 (la meilleure : voir Flash 103 n°35) et ceux de la 71.06.

Nous avons eu aussi le plaisir de fêter un certain nombre de :

#### NOMINATIONS :

Au grade de Sergent-chef  
- le Sgt VANQUELEF Patrick.

Au grade de Sergent :  
- le C/C LAMBIN (voir arrivées)  
- le C/C DELBECQ  
- le C/C BEHAGUE  
- le C/C COSTENOBLE  
- le C/C COCHET  
- le C/C RAYBAUD

#### Au grade de Caporal-chef:

QUIEVREUX, HEMGBART, COUVREUR, JANEQUIN.

#### Au grade de Caporal :

ROUSSEL, KACZMAREK, FAUQUET, MALCZAK, FAVIER, CLABECQ, DILLIES, ADAM, DUGARDIN, DEFLESSCHOUWER, BOUCHEZ.

#### DECORATIONS

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro notre chef bien-aimé, le Commandant CHERPANTIER a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



La décoration lui a été remise le 28 Avril, à l'occasion de la Présentation au Drapeau des jeunes recrues de la 72/02.

Encore une fois toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire.

Passons maintenant aux événements, d'ordre privé certes, mais qui réjouissent quand même l'ensemble de la grande famille des MSP (ça s'arrose..)

## MARIAGES

Le Sgt DELFORGE Alain a épousé Mademoiselle BAO Manolita, le 25.03.72.

Le sgt BERARDENGO Christian a épousé Madame CREPIN Claude, le 1<sup>er</sup> Avril 1972.

Le C/C QUIEVREUX Jacques lui, s'est marié le 13 Mai 1972 avec Mademoiselle LEDUC Denise.

Que les jeunes époux trouvent ici nos vœux de bonheur pour très long temps.

## NAISSANCES

Notre famille, ainsi que nous le disions tout à l'heure, s'est encore enrichie de :

- LUDOVIC, né le 07.02.72 chez le 2<sup>o</sup> CI. LINKE

- CEDRIC, né le 24.02.72 chez le S/C VERSTREPEN

- ANDRE, né le 26.02.72 chez le S/C BONHEUR

- GREGORY, né le 27.02.72 chez le Sgt GABANOU

- CHRISTIAN, né le 13.05.72 chez le Sgt MONNIEZ.

- CAROLE née le 03.06.72 chez le Sgt POLLET.

Bienvenue et très long séjour à tous en notre bas monde.



## EPOPEE DE L'E.P.

### MONTMORENCY 72

L'Escadron de Protection 21.103 auquel appartient notre ami Modeste-Sylvère PRZYNSZCZYNSKI, dit M.S.P., est comme chacun sait, une unité d'élite.

C'est à ce titre que l'E.P. a été choisi pour attaquer la Base de MONTMORENCY du 5 au 7 Avril 1972.

La tâche était ardue car cette Base Aérienne présente la particularité d'être un fort et de plus l'ennemi connaissait de réputation l'attaquant.

Depuis l'annonce de cette terrible nouvelle, ceux d'en face en avaient "perdu le sommeil, le boire et le manger..."

La mission, ici, est soigneusement préparée par le Haut Etat-Major de l'E.P.

On se procure des cartes, des plans, des photos de l'objectif... On envoie des missions secrètes de reconnaissance auxquelles participe le Commandant de l'E.P. en personne.

A ce sujet, la patrouille qui a croisé la veille de l'attaque, sous une pluie battante, un couple d'amoureux "transis" qui se promenait au voisinage du fort, a dû être bien étonnée.

Elle l'aurait certainement été encore plus si elle avait su qu'il s'agissait d'un Adjudant de chez nous et de sa femme qui profitaient d'un retour de permission pour observer une dernière fois l'ennemi !

Deux commandos de choc, comportant respectivement 14 et 11 hommes bien décidés sont formés.

Et au jour J, la fringante troupe embarque aux

aurores dans un magnifique carrosse du Garage.

Sur place, des "partisans" se tiennent prêts à héberger et à soustraire les deux groupes aux recherches de l'adversaire.

Mais tout n'est pas gagné pour autant car les caches ne sont bien sûr pas installées à l'intérieur même du fort : il faut y parvenir.

Nous assistons à des actes de courage et de dévouement exemplaires.

Tel, par exemple, ce commando qui, pour permettre à ses camarades de traverser une prairie en toute sécurité, n'hésite pas à "faire des choses pas vraies" au taureau local.

Tout fut parfait jusqu'à ce que ce soit son tour, car le fauve en question ne l'entendait pas de cette oreille !

Après maintes péripéties, chacun finit par arriver à son poste de combat.

Pour commencer, cinq de nos hommes déguisés en défenseurs patrouillent pendant une heure autour de l'objectif distribuant joyeusement aux ennemis des musettes piégées - "trouvées dans la nature"

Un peu plus tard un autre groupe pilonne l'objectif au mortier.

Malheureusement un second mortier tombe dans une embuscade et deux de ses trois servants sont faits prisonniers.

Un troisième mortier réussit sa mission et les rescapés se replient.

Tard dans la nuit, on entend encore les rafales des patrouilles qui tombent dans leurs propres embuscades.

Il faut reconnaître à cette occasion que la défense nous donne un sérieux coup de main !

Une journée de repos dans les caches permet de refaire les forces et de préparer la nuit suivante.

Nouvelle approche.

Un commando fait prisonnier ses camarades et les ramène dans le fort sous les ovations de la foule des défenseurs en délire. Ils riront moins dans quelques minutes...

Pendant qu'une équipe-suicide fait une diversion, d'autres tirent tranquillement des roquettes sur l'objectif.

Malheureusement les tentatives de pénétration en force se soldent par des échecs et nos hommes, malgré leur courage laissent de nombreux prisonniers aux mains "des bleus".

Ceux-ci laissent néanmoins sur le terrain un grand nombre de morts dont certains s'étaient déjà entre-tués la veille.

Mourir deux fois en deux jours doit être extrêmement pénible !

Malheureusement les meilleures choses ont une fin, même les manoeuvres, et nos commandos, fourbus mais bien oxygénés et la tête pleine de souvenirs épiques regagnent la base où les attendent leur poste de garde.

## L'INTERVENTION... INTERVIENT...

Le 17 Mai, par un sombre après-midi particulièrement pluvieux, profitant du temps favorable aux attaques de deux quatrupèdes de la famille canis-canis s'emparait de la piste.

Le CLA réagit aussitôt vigoureusement... en téléphonant aux MSP !

Ne reculant devant aucun sacrifice, le Chef du PC défense chargeait l'intervention immédiate, aux ordres du Sgt CHARLES DONATIEN, de contre-attaquer.

Nos commandos firent leur devoir avec un héroïsme digne de leurs ancêtres les Gaulois.

Oyez plutôt: rapidement ils trouvent le contact avec l'ennemi qui ne peut résister à leur charge impétueuse et bientôt, le chien blanc d'abord, puis le noir se replie en désordre vers la liaison.

Hélas, la partie n'est pas encore gagnée, mais grâce à une habile manoeuvre de contournement l'adversaire est bientôt cerné et bouté hors de nos clôtures;

Une heure plus tard, les "buissons qui marchent", trempés et glorieux rentraient au PC en bon ordre, effectif au complet, après avoir une fois fourni la preuve de leur "mordant" et de leurs qualités manoeuvrières.

## LA BASE AU SERVICE DU PUBLIC. LA SSI ENCORE A L'HONNEUR.

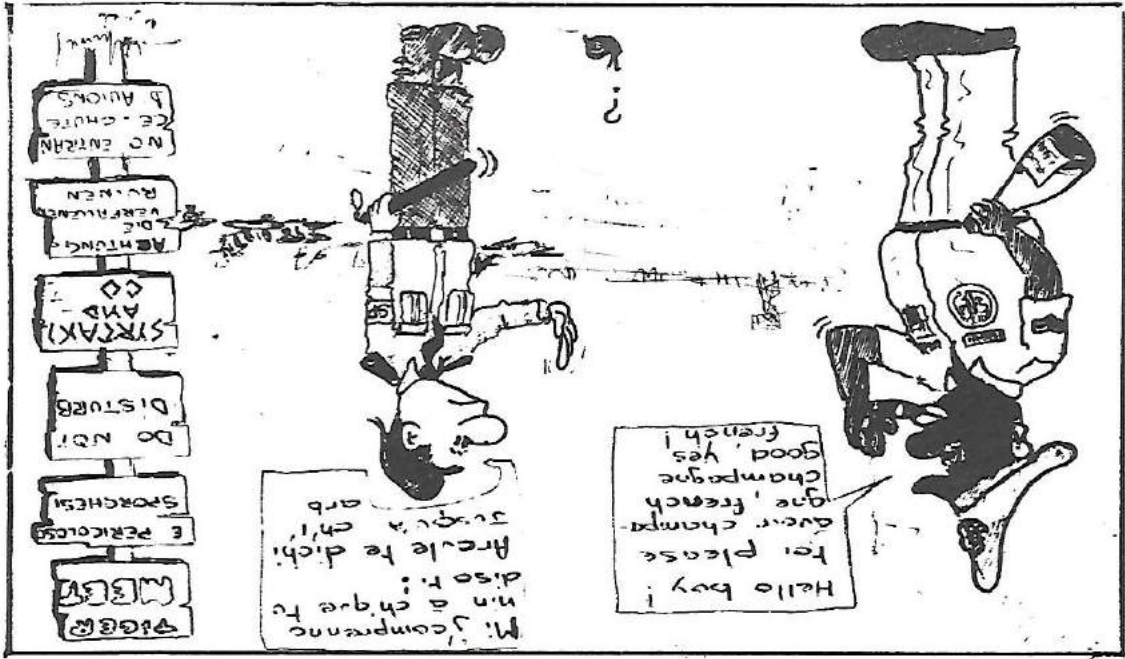
Ainsi que nous le relations en "Dernière minute" dans le précédent numéro du "FLASH 103", nos pompiers se sont encore illustrés sur un feu de ferme, le Dimanche 5 mars.

Ce jour-là, en effet, à 17 heures 35, la Gendarmerie de l'Air retransmettait aux stationnaires, un appel de la Brigade de Marquion: un feu très important dévastait la ferme de Monsieur CATHELAIN Jean à PRONVILLE(62)

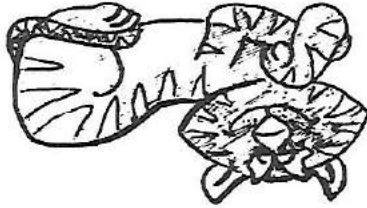
Sans perte de temps, ni verbiage inutile, le C/C MESUROLLE et le 2°C1. LE-ROUX mettaient les équipages en alerte et demandaient l'autorisation de sortie au Lieutenant SAGOT, qui, par ce beau dimanche, avait la chance unique d'être Officier de Permanence de Sécurité Nucléaire et Protection (OPSNP).

Et très rapidement, l'équipage du S/C CORNELISSEN, composé de THFOIN MALIET, DESBISCHOP, THUILLOT, LERNON et CAUDRON, sortait de la base sur son magnifique VIF tout rouge.

Deux minutes plus tard, le véhicule lourd d'extinction (VLE) du Sgt VERMEULEN sortait à son tour avec son équipage composé de LIEGEOIS, DUCAMP et LEMOINE.



TIGER  
MERT  
3  
P



betail a peri dans l'in-  
cendie.  
Notons au passage l'ex-  
cellent accueil reserve  
aux sauveteurs par la po-  
pulation qui fit ce soir  
la des litres de cafe.  
Mats tout a une fin...  
même un incendie.  
Et a minuit les vehicu-  
les rentraient sur la ba-  
se.  
Les equipages fourbus  
mais heureux d'avoir en-  
core fait honneur a leur  
devise : "Sauver ou Pe-  
rir", prenaient enfin un  
repos bien merite.

manque d'eau et nso "gros  
porteurs" doivent aller  
refaire leurs pleins a  
QUANT.  
Malgre les difficultes,  
le courage, l'organisa-  
tion et l'obstination de  
tous, allies aux quaran-  
te tonnes d'eau deversees  
sur le foyer par les vehi-  
cules de la base permi-  
rent quand meme de sauver  
l'habitation.  
Le bilan est, helas,  
tres lourd : tous les ba-  
timents annexes ont ete  
detruits et une partie du

Dans le meme temps, la  
R 4 des MSP allait arra-  
cher le Sgt CIA des bras  
de sa femme.  
A ce sujet, l'aumonier  
m' a contie que, chaque  
jour, il voit un pompier  
allumer un cierge a la  
Chapelle pour que cette  
maudite voiture se decide  
a tomber en panne.  
Sur place, nos soldats  
du feu trouvent leurs  
collgues "civils" de  
MARQUION et de PRONVILLE.  
Leur action est malheu-  
reusement genee par le

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	O	M	M	A	W	D	O	S	
2	O	R		E	R	I	E		A	A
3	R	R	I	R	E		R	A	P	E
4	N	I	S		T	A	N		E	R
5	E	S	O	T	E	R	O	O	E	
6	M	O	L	I	S	S	E		R	E
7	U	N	E	S		I	R	I	S	
8	S		E	S	O	N		O		G
9	E	T		E	V	E	I	L	L	E
10		A		R	E		S	E	U	L

MOTS  
CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- 1- Ils protègent la Base
- 2- Métal - Lac d'Amérique  
Les Audomarois s'y baignent
- 3- Bramer-Outil de menuisier
- 4- Ville de Serbie - Ecorce de chêne  
Fin d'infinif
- 5- Qualifie ce qui est réservé aux  
initiés
- 6- Faiblitse-Note
- 7- Elles vont avec les autres-  
Partie de l'oeil
- 8- Père de Jason
- 9--Copulative - Tire du sommeil
- 10- Quand le feu y est, on n'appelle  
pas la SSIS pour autant

VERTICALEMENT

- A- Instrument de base des musiques  
des régiments Ecossais
- B- Prière - Possessif
- C- Privée de voisinage
- D- La boire n'est pas une petite  
affaire
- E- Os - Ornement architectural
- F- Conjonction de coordination-  
Dérivé de l'hydrogène
- G- Lanterne rouge- Ville de la  
Côte d'Or
- H- Fille d'EURYTOS
- I- Hommes de Génie- Parcouru
- J- Ventée-Prise d'eau.

## CHAMPIONNAT CYNOPHILE SUR LA B.A. 103

Comme chaque année, le championnat local des cynogroupes s'est déroulé sur la Base les 18 et 19 Avril.



Présentation des équipes,  
Les sous-officiers,...



... et les Hommes du rang ont soigné tous particulièrement  
leur présentation

## Suite du championnat cynophile

Le Championnat régional s'est déroulé le 25 Mai sur la B.A. 110 de CREIL.  
Les résultats ont été les suivants pour nos champions :

### 1° Spécialité accompagnement :

- 1° ex-aequo : SGC NYKIEL  
2° : SGT POLLET

### 2° Spécialité pistage :

- 4° SGC BARANSKI

---

suite et fin

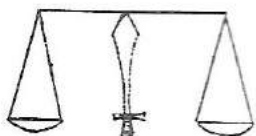
L' Adjudant - chef SAUTEUR, Breveté Cadre de Maîtrise (qui n'existe pas en spécialité cyno) est affecté au Commandement de l'Escadron de Protection et cède sa place au non moins compétent, consciencieux et dévoué Sergent-chef ROUSSEL;



## Sérieux s'abstenir

- Dans les toilettes "Messieurs" d'une Grande Brasserie Lilloise :  
"Par mesure d'hygiène, notre aimable clientèle est priée d'éviter de sucer les boules de naphthaline qui se trouvent dans les urinoirs".
- Affiché sur la Porte du Bureau X des Moyens Y de la Base de Z :  
"Silence, ! ne réveillez pas les gens qui travaillent"





## LES PROPOS DE LA BALANCE

ce que vous devez savoir sur...



### Divorce - Séparations de fait, de droit

Un certain nombre de problèmes d'ordre juridique se posent, lorsque des époux sont confrontés, par suite de difficultés graves, à l'ultime solution du divorce ou de la séparation.

La présente note est destinée à apporter les premiers éléments d'information sur ces problèmes, étant entendu qu'elle ne saurait exclure le recours aux conseils d'un spécialiste, seul à même d'examiner les cas particuliers.

Le divorce est la dissolution du mariage, du vivant des époux, à la suite d'une décision de justice, rendue à la requête de l'un d'eux ou de l'un et de l'autre, pour une ou plusieurs des causes établies par la loi.

En France, le divorce est considéré comme une sanction, la sanction d'une faute.

Il est obligatoirement prononcé aux torts et griefs de l'un des époux au moins, c'est à dire sur le fondement de la culpabilité de cet époux. Il peut aussi être prononcé aux torts réciproques des époux.

Il en résulte que le divorce par consentement mutuel, c'est à dire la possibilité d'obtenir le divorce sans faire état de griefs précis et prévus par la loi, n'existe pas en droit français.

Tel est du moins le principe.

Nous examinerons donc successivement les problèmes juridiques du divorce, tels qu'ils se présentent le plus souvent, en ce qui concerne les causes, la procédure et les conséquences de cette action

#### A/ LES CAUSES DU DIVORCE

Le divorce ne peut être prononcé que si certaines causes bien précises sont avancées par le demandeur qui doit en outre en apporter la preuve.

En effet, il ne suffit pas d'affirmer que son époux ou son épouse a commis telle ou telle faute, encore faut-il le prouver.

Il faut donc bien considérer l'arsenal des preuves dont on dispose ou dont on pourra disposer, avant d'engager une action en divorce sous peine de la voir aboutir à une impasse.

Il existe deux sortes de causes de divorce :

- d'une part les causes péremptoires, c'est à dire les causes obligatoires, qui, dès lors que la preuve matérielle des faits est apportée, entraînent obligatoirement le divorce ;

- d'autre part, les causes facultatives, qui laissent au Tribunal une latitude plus ou moins grande pour apprécier l'opportunité du divorce.

#### 1/ LES CAUSES PEREMPTOIRES OU OBLIGATOIRES

- Le divorce peut être prononcé automatiquement à la demande de l'époux dont le conjoint a été condamné à une peine afflictive et infamante :

Ces peines sont :

- . la peine de mort,
- . la réclusion criminelle à perpétuité ou à temps,
- . la détention criminelle à perpétuité ou à temps.

- l'autre cause obligatoire de divorce est l'adultère.

Une fois la faute démontrée, le juge ne possède aucun pouvoir d'appréciation et doit prononcer le divorce, quand même il le trouverait inopportun, et même si l'adultère a été réciproque.

#### Comment se prouve l'adultère ?

- l'adultère peut être prouvé par de nombreux moyens, même par témoins ou par simples présomptions.

La preuve par présomptions consiste pour le juge à se prononcer sur l'existence du fait à prouver, en partant de certains indices. Mais une telle preuve étant aléatoire, les juges ne se prononcent que si les présomptions sont suffisamment "précises et concordantes" pour rendre pratiquement certain le fait à prouver.

La preuve la plus pratique est celle qui résulte d'un procès-verbal de constat dressé par le commissaire de police. Mais comme le commissaire n'est obligé de se rendre à la demande de l'époux plaignant que s'il y a délit tombant sous le coup de la loi pénale, il ne peut intervenir qu'après le dépôt d'une plainte en adultère. De même il doit refuser de constater l'adultère du mari lorsqu'il est commis hors du domicile conjugal car l'adultère du mari, commis hors du domicile conjugal, s'il reste une cause de divorce, n'est pas un délit pénal, et devra être prouvé par d'autres moyens.

Lorsque le commissaire a procédé irrégulièrement son procès-

verbal, nul comme acte authentique à la valeur d'un témoignage, et constitue donc une preuve ou un élément de preuve de l'adultère.

Toutefois, le constat serait dénué de toute force probante et la visite domiciliaire du commissaire de police avait lieu de nuit, ce qui est formellement interdit.

- La pratique judiciaire permet à l'époux qui a des doutes sur la fidélité de son conjoint, de demander au Président du Tribunal de désigner un huissier, pour procéder au constat; celui-ci n'a la valeur que d'une présomption, car il ne figure pas au nombre des actes auxquels un huissier peut conférer l'authenticité.

## 2/ LES CAUSES FACULTATIVES

Il s'agit des excès, sévices et injures graves.

Ils sont laissés à l'appréciation du tribunal et ne constituent pas une cause obligatoire de divorce, c'est à dire que le juge apprécie leur gravité.

### En quoi consistent ces causes?

#### LES EXCES ET SEVICES :

sont les violences ou mauvais traitements corporels, d'un époux contre l'autre, depuis les simples coups ou voies de faits jusqu'à la tentative de meurtre à la condition bien entendu que ces gestes soient volontaires.

#### L'INJURE :

Comprend non seulement les outrages adressés par un des conjoints à l'autre au moyen de la parole ou de la plume, mais encore des actes contraires aux obligations du mariage et à la dignité de la vie conjugale.

Les tribunaux ont étendu considérablement la notion de fait outrageant dont nous ne pouvons donner ici que des exemples compte tenu de l'infinité des cas.

Peuvent ainsi constituer une cause de divorce :

- paroles et gestes outrageants proférés par l'un des époux à l'égard de l'autre, insultes..

bligations résultant du mariage.

### Ils doivent rendre intolérable le maintien du lien conjugal.

## 3/ PARTICULARITES CONCERNANT LA PREUVE

Les causes du divorce étant en général de simples faits peuvent être prouvés par de nombreux moyens.

Cependant, diverses particularités doivent être notées :

a) l'aveu du défendeur ne suffit pas à lui seul; aucun texte ne formule cette solution, mais les tribunaux la considèrent comme certaine en vertu de l'interdiction du divorce par consentement mutuel.

En effet, il suffirait alors que l'un des époux s'accusât d'adultère ou du moins le reconnaisse sans qu'il soit besoin d'autre preuve pour que le divorce soit prononcé, de qui serait contraire à la loi.

b) pour la même raison, la preuve d'une cause de divorce ne saurait résulter simplement du serment.

c) en cas d'enquête, les père et mère ou beaux parents sont admis comme témoins, alors que dans les autres cas ils seraient écartés.

La raison en est que s'agissant de faits d'ordre familial, il serait souvent difficile de trouver des témoins en dehors du cercle de la famille.

Toutefois, le témoignage des descendants ou des gendres et brus n'est pas admis.

d) la preuve écrite est admise en matière de divorce, mais l'utilisation des lettres échangées entre époux ou entre un époux et un tiers suscite des difficultés en raison de la règle de l'inviolabilité des correspondances privées.

Néanmoins, la production de tels écrits est admise sauf si la preuve peut être faite que l'époux s'est procuré la lettre par fraude.

## B/ LA PROCEDURE DU DIVORCE

La procédure du divorce est

assez spéciale a bien des points de vue.

En effet, le reproche le plus souvent formulé par les époux en instance de divorce à l'égard de cette procédure est relatif à sa lenteur.

Vient ensuite le reproche de complication.

Ces deux aspects sont liés car si cette procédure est lente et compliquée, ce n'est pas par la volonté de gêner systématiquement les époux, mais bien dans leur intérêt.

Le divorce est une chose grave, et il faut saisir toutes les chances de réconciliation, d'où une procédure destinée à permettre par ses étapes et sa lenteur, aux époux de bien considérer leur demande et ses conséquences.

### Par qui et contre qui la demande est-elle formée ?

Le divorce ne peut être demandé que par un des époux contre l'autre et le droit d'agir en divorce est ouvert aux deux époux. Néanmoins le divorce n'est prononcé qu'en faveur de celui qui a subi une offense, ou aux torts réciproques des deux époux.

## L'INSTANCE EN DIVORCE

### 1/ REQUETE

L'époux demandeur s'adresse à un avocat. Ce dernier contacte un avoué pour rédiger la requête (acte contenant la demande) ou bien, en pratique, la rédige lui-même et la transmet à l'avoué.

Cette requête est adressée au Président du Tribunal de Grande Instance, et la loi ne fait plus obligation à l'époux demandeur de la présenter en personne.

La requête contient l'énoncé des faits servant de base à la demande.

### 2/ CITATION EN CONCILIATION

Aussitôt la requête déposée, le Président du Tribunal autorise l'époux demandeur à citer (c'est à dire convoquer) devant lui son conjoint pour une tentative d'accusation portée par l'un des époux contre l'honneur de l'autre comme celle d'adultère, - l'état d'ivresse habituelle - une conduite anti-patriotique.

- refus de consentir à la célébration religieuse du mariage après le mariage civil,
- habitudes ruineuses du jeu,
- brutalités commises sur les enfants,
- violation du devoir de cohabitation,
- abandon de l'un des époux par l'autre,
- refus de consommation du mariage,
- abstention volontaire et persistante du devoir conjugal,
- refus d'assistance en cas de maladie,
- communication volontaire et consciente d'une maladie vénérienne,
- etc..

Normalement, l'injure troublant la vie conjugale doit être postérieure au mariage.

Les tribunaux inclinent cependant à retenir comme injures, causes de divorce, des faits antérieurs au mariage :

- . impuissance
- . Inconduite

Les faits allégués doivent constituer une violation grave et renouvelée des devoirs et obligations de conciliation.

Dès ce moment d'ailleurs, et par prudence, le Président peut aussi autoriser l'époux demandeur à résider séparément, ou à prendre des mesures conservatoires visant à éviter que le conjoint ne dilapide ou ne cherche à soustraire les biens ou les meubles du ménage (scellés, inventaire).

- Suit la tentative de conciliation, au cours de laquelle les époux doivent comparaître en personne, hors de la présence de leurs conseils.

Si cette tentative de conciliation n'aboutit pas, le Président délivre une ordonnance (décision de justice) dans laquelle :

. il constate le désaccord et l'absence de conciliation,

. Il donne l'autorisation d'assister (d'"attaquer") devant le Tribunal

. il ordonne des mesures provisoires permettant d'organiser la vie de la famille en attendant le jugement définitif de divorce.

Parmi les mesures provisoires on peut noter :

- la résidence séparée,
- la garde des enfants qui est réglée par le Président discrétionnairement au mieux des intérêts des enfants, et la pension alimentaire pour les enfants,
- la provision alimentaire destinée à permettre à l'époux dénué de ressources personnelles de vivre pendant l'instance jusqu'à ce que la décision soit devenue définitive.

- les mesures relatives aux biens des époux tendant à leur conservation et à éviter les abus de pouvoirs.

3/ L'époux demandeur énonce de nouveau ses griefs, de façon plus détaillée, dans l'assignation, qui est la base de la procédure, et qui sera suivie de l'échange des arguments des deux époux par l'intermédiaire des conseils respectifs.

#### 4/ LE JUGEMENT

Le tribunal a le choix entre trois solutions :

il peut :

- rejeter la demande,
- surseoir à statuer,
- prononcer le divorce.

En cas de rejet, l'autorité de la chose jugée s'oppose à ce qu'une nouvelle demande soit déposée en se fondant sur les mêmes faits, ce qui n'exclut pas, bien sûr, la possibilité de faire appel.

- le jugement de sursis à statuer est rendu pour une durée maximale d'un an, et constitue l'ultime chance laissée aux époux pour se réconcilier.

Une fois le délai expiré, si les époux ne sont pas réconciliés chacun d'eux peut faire citer l'autre devant le Tribunal et entendre prononcer le divorce.

Le divorce sera d'ailleurs automatique, le Tribunal ne pouvant plus refuser de le prononcer.

On trouvera ci-dessous un plan sommaire de la procédure.

#### C/ LES CONSEQUENCES DU DIVORCE

Le divorce dissout le mariage, mais seulement pour l'avenir. Il en laisse subsister les consé-

quences dans le passé : ainsi les enfants légitimes restent légitimes malgré le divorce.

Dans cette optique, les conséquences sont de trois ordres : d'une part en ce qui concerne les rapports personnels des époux, d'autre part en ce qui concerne les intérêts pécuniaires enfin en ce qui concerne les enfants.

#### 1- QUE DEVIENNENT LES RAPPORTS PERSONNELS ENTRE EPOUX ?

- Chaque époux retrouve sa liberté et les devoirs de fidélité et de vie commune cessent, - chacun reprend l'usage de son nom,

- chacun peut contracter un nouveau mariage, la femme seule étant tenue de respecter un délai de viduité (1), afin qu'aucune confusion de paternité ne puisse s'instaurer,

- si les époux divorcés veulent se remarier, ils le peuvent, mais une nouvelle célébration du mariage est nécessaire,

- les liens d'alliance avec la famille du conjoint disparaissent ainsi un époux divorcé n'a plus aucune obligation alimentaire à l'égard de ses anciens beaux-parents.

- les époux divorcés sont déliés de toute obligation de secours et d'assistance.

#### 2- QUEL EST LE SORT DES ENFANTS ?

Les époux ne sont pas dispensés, bien au contraire, de l'obligation d'éducation et d'entretien des enfants, et le fait que l'un ou l'autre soit privé de la garde ne met pas un terme à cette obligation.

##### a) le droit de garde :

La garde des enfants doit en principe être confiée à celui des époux qui a obtenu le divorce.

Cependant, ils peuvent être confiés à l'autre époux ou à des tiers si leur intérêt l'exige, et dans la pratique la garde est confiée à la mère, surtout si les enfants sont en bas âge.

En même temps, le Tribunal règle le droit de visite et de surveillance qui continue à appartenir à l'époux qui a été privé du droit de garde.

## b) Pension alimentaire

L'époux qui a la garde des enfants perçoit une pension alimentaire pour l'entretien de ceux-ci.

A l'inverse, l'époux qui a vu le divorce prononcé contre lui perd son droit de jouissance sur les biens de ses enfants mineurs.

## 3- RELATIONS PECUNIAIRES

Les époux divorcés perdent l'un et l'autre les droits que la loi accorde au survivant dans la succession du pré-décédé.

Mais la femme a profit de laquelle le divorce a été prononcé conserve cependant ses droits à la pension du mari pour le cas de pré-décès de celui-ci (art. 60 du Code des Pensions de Retraite)

Le régime matrimonial est dissous et doit être liquidé.

- les sanctions envers l'époux coupable -

. Selon les torts, la situation sera différente notamment en matière de droit à pension et de dommages-intérêts.

. De plus, dans la liquidation du régime matrimonial, l'époux contre lequel a été prononcé le divorce perd tous les avantages que l'autre époux lui avait faits (donations, clauses de partage inégal...)

. Droit de l'époux innocent à une pension alimentaire

L'article 301 du Code Civil décide que si les époux n'avaient pas prévu d'organiser leurs relations pécuniaires, ou si celle les prévues ne paraissent pas suffisantes pour assurer la subsistance de l'époux qui a obtenu le divorce, le Tribunal pourra lui accorder une pension alimentaire qui ne pourra excéder le tiers des revenus de cet autre époux.

La pension a un caractère indemnitaire puisqu'elle est la réparation d'un préjudice causé:

SEUL L'ÉPOUX, INNOCENT PEUT  
PRÉTENDRE À LA PENSION.

EN CAS DE DIVORCE AUX TORTS  
RÉCIPROQUES IL N'EN SERA PAS  
ATTRIBUÉ.

La pension ne cesse pas d'être due à la mort de l'époux coupable ; elle pèse sur ses héritiers comme toute obligation de payer des dommages intérêts.

La pension a aussi un caractère alimentaire ce qui fait que :

- elle est calculée par les Tribunaux en considération des besoins de l'époux innocent et des ressources de l'époux coupable qui la doit,  
- elle est incessible et insaisissable et en cas de remariage, la femme créancière de la pension perd son droit ; la pension prend fin avec le décès de son titulaire.

## 4- RÉGIME DES PRESTATIONS FAMILIALES

En cas de séparation de fait, comme d'ailleurs le divorce, les caisses se réfèrent, pour le paiement, à celui des parents qui a la charge effective et permanente des enfants.

Cette charge est considérée comme étant assumée par celui des conjoints au foyer duquel les enfants vivent, ou qui acquitte la pension due à la nourriture ou l'établissement scolaire auquel ils sont confiés.

## LA SÉPARATION DE CORPS

Les cas de séparation de corps sont les mêmes que ceux du divorce et la procédure presque identique.

Les différences fondamentales résident dans les conséquences. En effet, la séparation de corps:

- ne dissout pas le mariage, mais elle en relâche sensiblement les liens,  
- entraîne pour l'époux coupable un certain nombre de sanctions et de déchéances,  
- produit les mêmes effets que le divorce sur l'exercice de l'autorité parentale.

## LA SÉPARATION DE CORPS ET LES NOUVEAUX LIENS PERSONNELS

- la vie commune prend fin, il n'y a plus de domicile conjugal et plus de devoir d'assistance,  
- les époux restants mariés, la femme conserve l'usage du nom de son mari,  
- mais le devoir de fidélité demeure et les enfants nés d'une femme séparée ont la qualité d'enfants légitimes.

## ET LES LIENS PECUNIAIRES.

- la séparation de corps entraîne la séparation de biens, et une pension alimentaire sur la base de l'article 212 du Code civil peut être obtenue,  
- pour les prestations familiales, on se reportera aux solutions générales dégagées en matière de divorce,  
- la séparation de corps cesse par le décès d'un des époux ou la réconciliation,  
- elle cesse aussi par la conversion en divorce.

## LA CONVERSION ET LA SÉPARATION DE CORPS EN DIVORCE

Lorsqu'un délai de trois ans s'est écoulé depuis la décision de séparation de corps, l'époux au profit duquel le jugement de séparation a été prononcé pourra demander sa conversion en divorce et le Tribunal devra obligatoirement prononcer le divorce.

L'époux contre lequel cette séparation aura été prononcée dispose du même droit.

## LA SÉPARATION DE FAIT

Théoriquement, la loi civile ignore la séparation de fait, les époux restant mariés à ses yeux, et devant respecter l'enemble des obligations et devoirs du mariage.

Cependant, en fait, un certain nombre de ménages sont séparés de fait pour de multiples raisons et ne souhaitent ou ne peuvent introduire une action en divorce ou en séparation de corps. Les régimes de sécurité sociale prennent acte de cette situation notamment dans les cas suivants :

- en matière d'assurance décès, le versement du capital décès est effectué par priorité aux

personnes qui étaient au jour du décès à la charge effective totale et permanente de l'assuré, à défaut de personnes pouvant invoquer cette priorité, l'ordre de préférence fixé exclut en principe le conjoint séparé de droit ou de fait (Art. 364 alinéa 2 du Code de la Sécurité sociale).

Cependant, la veuve séparée de fait peut bénéficier du capital si elle était à la charge de l'assuré.

- l'allocation de salaire unique (en matière de prestations familiales) est versée à la mère séparée de fait qui assume la garde des enfants, mais qui a la garde des enfants.

Il en est de même de l'allocation de la mère au foyer qui est versée à la mère séparée de fait qui assume la garde des enfants, mais qui consacre un temps suffisant à l'éducation des enfants.

Pour les prestations familiales, là aussi les principes généraux brièvement exposés à propos du divorce restent valables.

Cependant, il est bien évident que dans cette matière assez complexe et où la législation est abondante et changeante, il convient de se renseigner auprès du service des trésoriers des bases aériennes (pour le militaire) ou des caisses d'allocations familiales civiles (pour le conjoint non militaire si celui-ci a la garde des enfants).

# Société Générale



La Banque de notre temps

2000 guichets à votre service  
en France

**Ses formules de prêts :** Personnels  
Immobiliers — Vacances

**Ses formules de dépôts :** jusqu'à 8,25 %

Renseignez-vous à :  
Société Générale  
9, rue du Général de Gaulle  
59-CAMBRAI

POUR LA SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE  
VOTRE INTÉRÊT  
EST CAPITAL

# = Le Ver Luisant =

par Michel LAMY

Jusqu'à maintenant les vers luisants nous ridiculisent, nous n'arrivons pas à "voler" leurs brevets de fabrication qui permettent d'obtenir au meilleur prix une lumière très agréable pour notre vue et de plus très économique : point très important dans notre monde où réussite technique doit forcément pour vivre être synonyme de rentabilité.

Certains insectes tels les vers luisants émettent une lumière froide, cette performance est due à la réaction chimique provoquée par le mélange de deux substances qu'ils sont capables de sécréter : luciférine et luciférase.

. L'avance primordiale que l'on peut observer dans la lumière froide, c'est qu'aucune énergie n'est perdue notamment en chaleur. En effet actuellement lumière et chaleur vont de paire. La bougie chauffe plus qu'elle n'éclaire. Il en est presque de même pour l'ampoule électrique et pour la torche électrique. On obtient des résultats un peu meilleur dans les systèmes d'éclairage par électroluminescence. Les insectes et certains animaux mornes sont au contraire merveilleusement équipés pour créer de la lumière dont l'intensité est maximum pour une très faible dépense d'énergie.

Depuis plus de 20 ans, les spécialistes s'efforcent de copier ces techniques animales, mais sans réussir à égaler le moins du monde les performances du monde vivant.

Au cours des 10 dernières années, on a rapidement progressé dans la découverte de nouveaux matériaux semi-conducteurs qui offrent d'intéressantes propriétés électro-luminescentes. C'est ainsi que l'arséniure de gallium excité par un courant électrique émet de la lumière dans des conditions de rendement qui sont supérieures à ce qu'on réalisait jusque là. Malheureusement on est encore loin de bien savoir préparer les cristaux d'arséniure de gallium de façon qu'ils aient un rendement optimum.

## NOUVELLE CHIMIE

Les recherches des futurs programmes de travail américains, britanniques, français s'orienteront dans la sélection d'au moins une dizaine de substances diverses, qui permettraient de couvrir la totalité des nuances de couleurs du spectre des nuances de couleur du spectre visible. On voit ainsi poindre une nouvelle "chimie" préparant la pâte idéale de semi-conducteurs qui enduira "de vastes panneaux électroluminescents servant de sources lumineuses pour les logements et salles de spectacles. C'en sera alors fini de la source ponctuelle de lumière et par conséquent, de cet éclairage qui ignore les clairs obscurs. L'éclairage omnidirectionnel ne s'accompagnera plus d'ombres, arrivant de toutes les directions les ondes lumineuses baigneront tous les objets avec la même intensité et sous tous les angles.

Des vitraux électro-luminescents ont été présentés à NEW-YORK en Mai 68 au cours d'une conférence scientifique consacrée aux semi-conducteurs. Ils changeaient de couleur, en fonction de l'excitation électrique de telle ou telle partie des vitraux. Excités dans leur partie supérieure, les vitraux prenaient des teintes d'un flamboiemment de soleil levant; ils viraient au bleu-blanc, quand l'excitation électrique concernait seulement la partie inférieure de ces vitraux. Ce sera bientôt possible de modifier à volonté l'éclairage et les couleurs des différentes pièces d'un logement grâce aux mélanges de semi-conducteurs contenus dans les revêtements de murs, des rideaux et dans les vitres des fenêtres.

Avec un stade suivant, on réussira peut-être à copier les astuces de la nature et à recréer artificiellement la véritable lumière froide de la réaction chimique "luciférine, luciférase" et cela dans des conditions aussi économiques que celles du ver luisant. Des centaines de chercheurs et de techniciens s'efforcent actuellement de réussir cette performance.



**200 m<sup>2</sup> DE SURFACE DE VENTE EN LIBRE-SERVICE...**

**CARNOT 39**

TÉL. 81.20.38

TRICOTS  
PANTALONS  
JUPES  
ROBES  
MANTEAUX

« STYLE JEUNE »

**LOUIS**

**KREPICKI**

39, rue Sadi-Carnot

59 - CAMBRAI

Ouvert sans interruption de 9 h à 19 h 30.

**Essais - Démonstrations**

Consultez votre Concessionnaire

**S.A.C. PEUGEOT** - 22 rue Wainribach, Cambrai

*A votre disposition*



**PEUGEOT 304 CABRIOLET COUPE**

**S**

# CARNET

## NAISSANCES

02.04.72	est née	Françoise	chez M. HIARD
04.04.72	est née	Nathalie	chez M. LAINE
04.04.72	est né	Alain	chez M. NIS
04.04.72	est né	Christophe	chez M. DELAIRE
05.04.72	est né	Sébastien	chez M. MALBRANQUE
08.04.72	est né	Arnaud	chez M. LOUVET
11.04.72	est né	Olivier	chez M. BIANCHI
12.04.72	est née	Sylvie	chez M. DEVOS
13.04.72	est née	Isabelle	chez M. DESIRAND
14.04.72	est né	Franck	chez M. THURLURE
17.04.72	est née	Nathalie	chez M. PETIT
20.04.72	est née	Véronique	chez M. MANNIEZ
23.04.72	est né	Xavier	chez M. DEROUCK
23.04.72	est née	Gaëlle	chez M. LE MAOUT
23.04.72	est né	Fabrice	chez M. HAZEBROUCQ
25.04.72	est née	Virginie	chez M. DELAUNAY
26.04.72	est née	Valérie	chez M. DE JONGHE
30.04.72	est né	Christophe	chez M. HARROIS
30.04.72	est né	Emmanuel	chez M. SAINTOBERT
01.05.72	est né	Frédéric	chez M. POULTIER
03.05.72	est née	Isabelle	chez M. DOLEAC
03.05.72	est née	Fabienne	chez M. DEBOUDT
10.05.72	est née	Laurence	chez M. GERNEZ
11.05.72	est née	Evelyne	chez M. FARSY
11.05.72	est née	Marie-France	chez M. TAFANI
13.05.72	est né	Christian	chez M. MONNIEZ
15.05.72	est né	Roland	chez M. CARLIER
18.05.72	est né	Mathieu	chez M. AMBERG
23.05.72	est né	Jean Nicolas	chez M. BRUN
23.05.72	est née	Katell	chez M. LE CORRE
24.05.72	est née	Christelle	chez M. VALLET
25.05.72	est né	Grégory	chez M. DELEBARRE
25.05.72	est née	Bérangère	chez M. EKELOO
27.05.72	est née	Marie-Christine	chez M. PORTOIS
27.05.72	est née	Stéphanie	chez M. BAUDE
27.05.72	est née	Karine	chez M. SCHREVELLE
28.05.72	est né	Philippe	chez M. LOUCHEUX
01.06.72	est née	Isabelle	chez M. BOSSU
03.06.72	est née	Carole	chez M. POLLET

## MARIAGES

01.04.72	M. MENARD Patrice	a épousé	Melle Marie Claude PEIGNON
01.04.72	M. WEMELBEKE Jacques	a épousé	Melle Marcelle WIRTH
01.04.72	M. BERARDENGO Christian	a épousé	Melle Claude CREPIN
08.04.72	M. SILVERT Daniel	a épousé	Melle Françoise BROUSSE
08.04.72	M. LOY Christian	a épousé	Melle Francine CREPIN
13.05.72	M. QUIEVREUX Jacques	a épousé	Melle Denise LEDUC
15.05.72	M. DE BACKER Patrick	a épousé	Melle Nadine VANDAMME



# Droguerie Charles GOGUILLON

## HALL DU PAPIER PEINT

*Choix - Qualité - Prix*

10, rue Tavelle - CAMBRAI - Tél. 81.36.22

BOMBES GLACEES

*Pour vos fêtes, banquets  
été comme hiver  
incalculables, pas que les*

Etablissements **RUIZ**

9, Rue du Quartier Cavalerie  
**CAMBRAI**

Tel 81.33.49

Fermés de 13h30 à 15h

*ouvert à votre disposition*

*pour toutes les  
glaces à emporter*

CASSADES

DELICES VOLCANS FRANCHES

PARFAITS VACHERINS FRESCO



Station Service ELF

**GARAGE A. DUMON**

Vente : voitures neuves et  
d'occasions

Toutes marques

Tél: 8 Saily

6, route d'Arras - 59-SAILLY-LEZ-CAMBRAI

**VERRE PEINTURE** gros/détail

70, rue de Douai  
59-CAMBRAI-TEL. 81.32.72



Verre a vitres - Vitraux - Glaces - Miroiterie - Papiers peints  
Plastiques pour couvertures - Peintures et Materiels

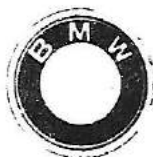


## == GARAGE DELIGNE ==

EXPOSITION - ESSAIS

de voitures neuves et occasion

Concessionnaire  
exclusif



38, Av. de Verdun  
59 Valenciennes

# CREDIT LYONNAIS

" L'autre façon d'être une banque "

à votre disposition :

à **Cambrai**

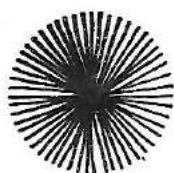
3 rue du Général de Gaulle - Tél: 8157.50  
et 8157.51

Ouvert du **Mardi** au **Samedi** inclus

de: 9h à 12h et de 14h à 17h



**\*BOULANGERIE**



**\*PATISSERIE**

# MITERNIQUE

**PATISSERIE FINE**

**FOURNITURES POUR COLLECTIVITES**

**BANQUETS ET NOCES**

7, rue de crève-cœur

59 - CAMBRAI

Tel. 81.21.10

PARAPLUIES

Sacs de dames

Articles de voyage

## MAROQUINERIE FOULON

distributeur des meilleures marques

LE TANNEUR etc...

12 place du Neuf-Octobre

CAMBRAI